

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

TECHNIQUE, CYBERINTIMIDATION ET NÉOLIBÉRALISME

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
À LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR  
AMINA BENKIRANE

JANVIER 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

J'ai travaillé pendant plusieurs années sur ce mémoire, que j'ai réalisé à temps partiel à travers mon travail et la naissance de mon garçon, Éli, qui a aujourd'hui deux ans.

Pendant tout ce temps, j'ai pu compter sur le soutien inconditionnel de mon mari, Pierre-Olivier, qui m'a encouragée et m'a incitée à persévérer dans les moments difficiles. Merci, je t'aime plus que tout.

Merci également à M. André Mondoux, mon directeur de recherche, qui a su toujours trouver les bons mots pour m'encourager et me poser les bonnes questions. Merci d'avoir cru en moi.

À ma famille, mes amis et mes patrons, merci de votre écoute et de vos encouragements.

Finalement, merci à Éli, mon petit garçon, qui m'apprend chaque jour des choses fascinantes sur le monde et sur moi-même. J'espère que cette réalisation te donnera l'envie de persévérer et d'accomplir tout ce dont tu auras envie

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vi
RÉSUMÉ .....	vii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	1
1.1 Surmonter les insuffisances des approches traditionnelles et individuelles	1
1.2 Analyser selon une perspective critique.....	2
1.3 Comprendre le contexte social et technique.....	3
1.4 Mieux comprendre le rapport à l'autre.....	5
CHAPITRE II	
PROBLÉMATIQUE.....	7
2.1 Cyberintimidation et médias socionumériques .....	7
2.2 Désenchantement de la technologie .....	8
2.3 La cyberintimidation .....	9
2.4 Pourquoi parle-t-on de cyberintimidation ? .....	11
2.5 Liens entre intimidation et cyberintimidation .....	13
2.6 État de la recherche et des connaissances sur la cyberintimidation .....	15
2.7 Les enjeux de la cyberintimidation .....	17
2.7.1 Problèmes de définition.....	17
2.7.2 Une question d'individualité ? .....	19
2.7.3 Problème de perception.....	20
2.8 Le rôle de la technique dans la cyberintimidation .....	21
2.9 Question de recherche .....	24
2.10 Pertinence sociale et communicationnelle .....	25
CHAPITRE III	
CADRE THÉORIQUE .....	26
3.1 Introduction.....	26
3.2 Du libéralisme au néolibéralisme.....	27

3.3	L'idéologie néolibérale.....	29
3.4	L'idéologie néolibérale et l'individualisation de la société .....	32
3.5	L'individualisation des problèmes sociaux.....	34
3.6	De l'individualisme à l'hyperindividualisme.....	34
3.7	Évolution du rapport à l'autre.....	36
3.8	Fantasme de participation et fétichisme de la technique.....	39
3.9	Non-neutralité de la technique .....	41
3.10	La production du social et la technique.....	44
3.11	Le concept d'amitié.....	46
3.12	La perte du débat dans l'espace public .....	47
3.13	Conclusion .....	48
CHAPITRE IV		
	MÉTHODOLOGIE.....	50
4.1	Introduction.....	50
4.2	L'analyse critique du discours .....	51
4.3	Objet de recherche.....	52
4.4	Sélection du corpus d'analyse.....	53
	4.4.1 Sources gouvernementales et policières .....	54
	4.4.2 Textes provenant d'organismes à but non lucratif.....	56
4.5	Grille d'analyse.....	59
4.6	Hypothèses .....	64
4.7	Méthode d'analyse .....	65
CHAPITRE V		
	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	65
5.1	Définition de la cyberintimidation .....	65
5.2	Caractéristiques de la cyberintimidation.....	68
5.3	Causes de la cyberintimidation .....	68
5.4	Conséquences de la cyberintimidation.....	70
5.5	Acteurs de la cyberintimidation .....	71
5.6	Comportements liés à la cyberintimidation.....	72
5.7	Comportements prescrits.....	73

5.8	Prévention de la cyberintimidation .....	74	
5.9	Lutte à la cyberintimidation .....	75	
CHAPITRE VI			
INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....			79
6.1	Cyberintimidation et vision de la technique.....	80	
6.2	Cyberintimidation et vision hyperindividualiste de la société .....	84	
6.3	Cyberintimidation et contexte technique .....	86	
6.4	Difficultés de définition .....	89	
CONCLUSION.....			92
BIBLIOGRAPHIE .....			96

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	page
4.1 Textes analysés.....	p.61
4.2 Grille d'analyse des discours .....	p. 63

## RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur les liens entre le phénomène de la cyberintimidation, la technique et la société. La cyberintimidation étant souvent étudiée du point de vue des approches traditionnelles et interindividuelles, ce mémoire vise à interroger, selon une approche critique, les causes techniques et sociales en lien avec le phénomène. Le concept d'hyperindividualisme est notamment utilisé afin de comprendre le phénomène de la cyberintimidation. Une analyse des discours publics et parapublics sur le sujet permet d'explorer les dimensions prises en compte ou non dans les stratégies de prévention et d'intervention proposées.

Mots-clés : cyberintimidation, hyperindividualisme, technique, médias  
socio-numériques, néolibéralisme.

## INTRODUCTION

La cyberintimidation est un phénomène qui fait régulièrement la manchette. Les médias rapportent ponctuellement des cas d'enfants ou de jeunes victimes d'une situation malheureuse, d'arrestations, d'un suicide qui découlerait de la cyberintimidation<sup>123</sup>.

De plus en plus, des personnes, dont plusieurs personnalités publiques, prennent la parole dans l'espace public pour dénoncer des situations de cyberintimidation dont

---

<sup>1</sup>Dubé, K., (2019, 16 janvier). La cyberintimidation difficile à éradiquer. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldequebec.com/2019/01/16/la-cyberintimidation-difficile-a-eradiquer>.

<sup>2</sup> BBC, (2018, 20 juin). New Jersey school sued over bullied girl's suicide. Récupéré de <https://www.bbc.com/news/world-us-canada-44552864>.

<sup>3</sup> Raymond, N., (2019, 6 février). Massachusetts manslaughter conviction upheld in teen texting suicide case. *Reuters*. Récupéré de <https://www.reuters.com/article/us-massachusetts-crime-teen-texting/massachusetts-manslaughter-conviction-upheld-in-teen-texting-suicide-case-idUSKCN1PV1SV>.

elles se disent victimes<sup>456</sup>. Cette prise de parole attire l'attention sur le phénomène de la cyberintimidation et on peut présumer qu'elle contribue à sensibiliser les adultes et les jeunes.

À travers tous les cas de figure dont il est question dans les médias, il semble toutefois difficile de cerner ce qu'est exactement la cyberintimidation, quelles sont ses causes et comment la prévenir.

Comme plusieurs phénomènes sociaux liés aux nouvelles technologies – le *trolling*<sup>7</sup>, la radicalisation des opinions, la libération d'une parole extrême, ou même la diffusion en direct sur Internet d'évènements atroces comme des tueries de masse – il semble y avoir une certaine angoisse en lien avec le fait que le contrôle sur certaines situations nous échappe. Cette angoisse coexiste toutefois avec un enthousiasme pour les nouvelles technologies et ce qu'elles peuvent amener à la société sur le plan d'éléments considérés comme positifs.

C'est dans ce contexte que le présent mémoire s'intéressera à la cyberintimidation. Traditionnellement étudié comme un phénomène interindividuel se produisant en ligne, nous avons choisi d'aborder ce phénomène par sa dimension sociale, mais aussi,

---

<sup>4</sup> Nolin, S., (2017, 2mai). Cyberintimidation : Marina Bastarache et Po Beaudoin se vident le cœur. *Showbizz.net*. Récupéré de <http://showbizz.net/2017/05/02/cyberintimidation-marina-bastarache-et-po-beaudoin-se-vident-le-coeur/>.

<sup>5</sup> Vincent, S. (2019, 21 mars). Isabelle Huot: « On s'en prend à mon physique ». *TVA Nouvelles*. Récupéré de <https://www.tvanouvelles.ca/2019/03/21/isabelle-huot-on-sen-prend-a-mon-physique>.

<sup>6</sup> Ouatik, B. (2019, 4 mars). *Le Pharmachien* dénonce une campagne de cyberintimidation à son égard. *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1156533/oliver-bernard-cyberintimidation-vitamine-c-injections-cancer>.

<sup>7</sup>Le *trolling* décrit l'activité de personnes qui s'identifient en tant que *trolls* et qui utilisent un humour controversé et transgressif en ligne (Phillips, 2011, p. 68-69)

par sa dimension technique. Ceci nous amènera à contempler la cyberintimidation d'un point de vue peu exploré jusqu'à présent. Nous nous intéresserons notamment aux liens qui pourraient être faits entre la cyberintimidation et l'hyperindividualisme<sup>8</sup>. Nous tenterons également de voir si la manière dont on envisage la technique, souvent considérée comme neutre, a un effet sur les moyens proposés de lutte et de prévention de la cyberintimidation. Pour ce faire, nous mobiliserons entre autres les théories de Dean, particulièrement son explicitation des concepts de fantasme de participation et de fétichisme de la technique (Dean, 2002; 2009), afin de comprendre les effets d'une vision neutre de la technique sur notre manière d'envisager la démocratie et le libre arbitre. Nous utiliserons aussi les écrits sur le néolibéralisme de Dardot et Laval (2009), notamment sur la manière dont le néolibéralisme définit notre manière de vivre et se comporter en société, modifiant ainsi nos rapports aux autres et à nous-mêmes, pour mieux comprendre la société dans laquelle la cyberintimidation advient.

Dans ce mémoire, nous nous intéresserons spécifiquement aux discours institutionnels sur la cyberintimidation au Québec. Une analyse de ces discours permettra de voir si les dimensions sociales et techniques du phénomène sont prises en compte lorsqu'on parle de cyberintimidation au Québec et le cas échéant, de quelle manière.

---

<sup>8</sup>L'hyperindividualisme, tel que décrit par Mondoux (2009; 2011; 2012; et Ménard et Mondoux, 2018), est « fondé sur le primat du « je » et relève d'une dynamique d'égotisme.

## CHAPITRE I

### OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

#### 1.1 Surmonter les insuffisances des approches traditionnelles et individuelles

Dans le cadre de cette recherche, il nous apparaît nécessaire de traiter de la cyberintimidation selon une approche qui diffère des recherches actuelles sur la cyberintimidation, afin d'avoir une compréhension plus globale du phénomène. En effet, la quasi-totalité des recherches menées sur la cyberintimidation le sont d'un point de vue psychologique et n'abordent que presque uniquement les usages de la technique. Il semble donc difficile de saisir le phénomène dans son ensemble en tenant compte des multiples facteurs qui pourraient l'influencer ou contribuer à le faire émerger.

À la lecture de la littérature sur la cyberintimidation, on est porté à croire qu'il s'agit d'une problématique interindividuelle décuplée par la technologie. L'objectif de cette recherche est d'aller au-delà de ces constats pour mieux comprendre les causes sous-jacentes du problème et évaluer si d'autres facteurs peuvent expliquer la cyberintimidation.

Le cadre théorique qui sera employé servira entre autres à démontrer que les approches traditionnelles et individuelles utilisées dans la recherche sur la cyberintimidation sont teintées par une vision individualiste et, plus spécifiquement, par l'idéologie

néolibérale. C'est en partie ce qui explique que les pistes de solution proposées pour prévenir et intervenir lors de situations de cyberintimidation reposent souvent sur la responsabilité individuelle, par exemple en proposant des outils permettant de sensibiliser les jeunes afin qu'ils changent leurs comportements.

## 1.2 Analyser selon une perspective critique

La mobilisation de théories critiques en communication permettra de prendre une certaine distance par rapport au phénomène de la cyberintimidation, pour mieux le considérer dans son ensemble et l'appréhender en relation avec d'autres phénomènes sociaux. L'adoption d'une posture critique permet en effet de faire appel à des notions afin de replacer un phénomène dans son contexte sociohistorique. D'ailleurs, comme le soulignent Oumar Kane et Éric George dans les actes du colloque intitulé *Où en est la critique en communication ?* :

« [...] adopter une posture critique peut aussi consister à accorder une place centrale dans nos travaux à des notions telles que les inégalités, les rapports d'exploitation ou de domination, les notions de conflit, de pouvoir, d'émancipation, de changement social ou de coopération. Il devient dès lors nécessaire de mobiliser ces concepts en les replaçant dans leur contexte d'analyse sociohistorique et en privilégiant une démarche dialectique liant par exemple les notions apparemment contradictoires d'aliénation et d'émancipation, de conflits et de coopération, de continuité et d'émergence, de temps court et de temps long, etc. » (Kane et George, 2012, p. 4)

Les deux auteurs affirment aussi que la posture critique « peut également consister à porter un regard synoptique sur nos sociétés et au-delà sur le monde » (Ibid.), ce qui permet d'avoir une vision plus large d'un phénomène.

Dans « The Political Web : Media Participation and Alternative Democracy », l'auteur Peter Dahlgren discute de la pertinence de l'analyse critique en recherche en soulignant notamment le fait que nous sommes constamment confrontés à des situations nouvelles. Ainsi, de nouveaux rapports de pouvoir se créent et de nouvelles formes de domination émergent (Dahlgren, 2013, p.153). L'auteur mentionne aussi l'importance de la recherche critique en sciences sociales : « Most fundamentally, critical social research – including that on the media – addresses and problematizes power relations; such research is engaged and hence it is always in some sense “political”. » (Ibid., p.152)

Ainsi, les théories mises de l'avant par des auteurs qui s'intéressent, d'un point de vue critique, au néolibéralisme et à la technique seront mobilisées dans le cadre théorique. Ces théories, par exemple celle du capitalisme communicant mise de l'avant par Jodi Dean (2002, 2009), serviront notamment à montrer que le fait de considérer un phénomène social comme nonidéologique et propre aux individus participe en fait de l'idéologie néolibérale.

### 1.3 Comprendre le contexte social et technique

La perspective critique servira également à mieux comprendre le contexte technique dans lequel émerge la cyberintimidation. Comme indiqué plus tôt, les chercheurs qui s'intéressent à la cyberintimidation ont plutôt tendance à envisager la technique comme neutre. Or, selon Heidegger : « Quand cependant nous considérons la technique comme quelque chose de neutre, c'est alors que nous lui sommes livrés de la pire façon : car cette conception, qui jouit aujourd'hui d'une faveur toute particulière, nous rend

complètement aveugles en face de l'essence de la technique. » (Heidegger [1958] 2004).

L'approche anthropologico-instrumentale, selon Heidegger, consiste à voir la technique comme un moyen dont l'Homme serait entièrement maître. « La représentation courante de la technique, suivant laquelle elle est un moyen et une activité humaine, peut donc être appelée la conception instrumentale et anthropologique de la technique. » (Ibid.). De plus, Stiegler, dans sa lecture d'Heidegger, note que cette « position traditionnelle qui pense la technique sous la catégorie du moyen ne se rend pas accessible à l'essence de la technique » (Stiegler, 1994, p. 22). Selon Heidegger, si l'on veut pouvoir analyser véritablement la technique et ses effets, c'est à son essence qu'il faut s'intéresser (Heidegger [1958] 2004). En son essence, la technique est un « mode de dévoilement » du monde (Ibid.), elle permet donc de lever le voile sur la vérité et sur la connaissance du monde. Heidegger voit cependant une différence entre la technique traditionnelle (par exemple, un moulin à vent) et la technique moderne. Cette dernière est aussi un mode de dévoilement du monde, mais elle est fondamentalement différente parce qu'elle ne fait pas que dévoiler le pouvoir de la nature, elle permet entre autres la provocation, l'accumulation, la transformation (Ibid.). Elle ne révèle donc plus simplement la nature, même si en apparence, c'est ce qu'elle semble faire. Heidegger nomme le mode de dévoilement de la technique moderne l'*Arraisonement* : c'est en quelque sorte le pouvoir du pouvoir.

La technique moderne apparaît, selon Heidegger, sous une « apparence trompeuse » et la vigilance est de mise. Toutefois, « La technique n'est pas ce qui est dangereux. Il n'y a rien de démoniaque dans la technique, mais il y a le mystère de son essence. C'est l'essence de la technique, en tant qu'elle est un destin de dévoilement, qui est le danger. » (Ibid.)

En somme, pour Heidegger, l'approche instrumentale de la technique est dangereuse puisqu'elle masque le pouvoir de la technique, qui « menace davantage d'échapper au contrôle de l'Homme » (Ibid.). La technique apparaît alors comme inoffensive, comme un simple outil qui peut faciliter nos vies.

On peut tout à fait faire le parallèle avec la manière dont les médias sociaux numériques sont généralement perçus, soit comme des outils neutres dont on se sert pour entrer en relation avec les autres. Pourtant, si l'on applique une vision heideggérienne de la technique aux médias sociaux numériques, il est impossible de les considérer comme neutres. Derrière une façade qui les montre sous un jour inoffensif, leur véritable pouvoir nous échapperait à tous un peu.

Alors que la majorité des chercheurs qui s'intéressent à la cyberintimidation considèrent que le phénomène est un « pendant en ligne » de l'intimidation traditionnelle, nous nous intéresserons avant tout aux contextes social et technique dans lequel ce phénomène existe et nous nous pencherons sur son importance.

#### 1.4 Mieux comprendre le rapport à l'autre

En envisageant la cyberintimidation comme un phénomène qui advient dans un contexte où l'idéologie est présente et la technique est non neutre, il sera possible de voir comment notre rapport à l'autre est modifié ou modelé par celui-ci.

La dynamique de l'hyperindividualisme, selon laquelle l'individu advient par et pour lui-même et dans un supposé accès au réel sans médiation grâce à une technologie qu'on croit neutre (Ménard et Mondoux, 2018, p. 223), servira à expliquer la

construction d'une identité numérique qui privilégie le « je » au détriment du « nous ». Cet individu hyperindividualiste croit vivre en dehors de toute idéologie ou autorité morale (Mondoux, 2011, p.52). « Se proclamant émancipé, l'individu peut ainsi, en apparence du moins, faire *tabula rasa* de l'idéologie et du politique et reconstruire son monde » (Ibid.). Dans cette perspective, les médias socionumériques ne permettent pas seulement de s'exprimer, mais aussi de forger et construire son identité (Ibid.).

La dynamique de l'hyperindividualisme est basée, entre autres, sur la vision de la technique déterminante de Heidegger (Mondoux, 2011, p. 51). Elle nous permettra d'explorer à la fois ce qui encourage la prise de parole, l'expression et la construction de soi en ligne et ce qui fait en sorte que le politique, le débat d'idées et la confrontation sont de plus en plus évacués. L'hyperindividualisme modifie considérablement notre rapport à l'autre puisque l'individu est placé au centre de tout et son objectif est identitaire et passe par l'« empowerment » (Ibid., p.52). Ainsi, « en apparence du moins, [l'individu fait] *tabula rasa* de l'idéologie et du politique et reconstrui[t] son monde » (Ibid., p.53). L'hyperindividualisme nous permet mieux de comprendre les stratégies d'utilisation des médias socionumériques, les quêtes identitaires (Ibid.) et permet également d'expliquer le nombre et la popularité de nouvelles technologies qui placent l'individu en leur centre (Ménard et Mondoux, 2018, p. 224) : « Ces technologies favorisent la (re)production de l'hyperindividualisme en dotant le sujet d'outils lui permettant de « se dire » n'importe où et n'importe quand, renforçant ainsi le primat de la synchronie. » (Ibid.), ce qui privilégie des dynamiques de temps réel.

## CHAPITRE II

### PROBLÉMATIQUE

#### 2.1 Cyberintimidation et médias socionumériques

La cyberintimidation est un phénomène social relativement récent qui comporte une importante dimension technique. Il s'agit, dans sa définition la plus largement acceptée par la communauté scientifique, de « tout comportement effectué par l'entremise de médias électroniques ou digitaux [sic] par des individus ou des groupes qui communiquent des messages hostiles ou agressifs dans le but de causer du tort ou de l'inconfort chez d'autres personnes » [notre traduction] (Tokunaga, 2010, p. 278).

Puisque c'est une problématique qui touche notamment les enfants d'âge scolaire, plusieurs acteurs de la société, tels que les gouvernements, les éducateurs, les parents, les médias et les chercheurs se sentent particulièrement interpellés par cette problématique (Foody *et al.*, 2015, p. 237). Cet intérêt est probablement en partie dû au fait que les conséquences de la cyberintimidation peuvent être très graves et même dans certains cas tragiques, jusqu'à mener au suicide de personnes victimes de cyberintimidation (Cassidy *et al.*, 2013, p. 581).

Les recherches au sujet de la cyberintimidation sont assez récentes : les premières ont commencé à être publiées au milieu des années 2000. Depuis, les recherches au sujet de la définition du phénomène, de ses effets et des stratégies d'intervention abondent

(Foody *et al.*, 2015, p. 235). Une accélération dans la publication de recherches sur le sujet a même été notée (Aboujaoude *et al.*, 2015, p. 11).

Le phénomène de la cyberintimidation advient dans un contexte d'omniprésence des médias sociaux numériques dans la vie des jeunes. En effet, l'utilisation du web et des médias sociaux numériques a considérablement augmenté au cours des dernières années : le Pew Research Center affirme qu'aux États-Unis, 92 % des adolescents accèdent à l'Internet tous les jours, surtout grâce à des appareils mobiles (Lenhart, 2015). Par ailleurs, 24 % des adolescents interrogés par le centre de recherche affirment être en ligne presque constamment (Ibid.). Parmi les réseaux sociaux numériques les plus utilisés par ces adolescents, Facebook est le plus populaire et fréquemment utilisé, suivi d'Instagram et de Snapchat qui est à égalité au second rang (Ibid.). Selon danah boyd (2014, p. 5), les médias sociaux numériques jouent un rôle crucial dans la vie des jeunes, puisqu'ils leur donnent un espace pour relaxer ("hang out") et connecter entre eux.

## 2.2 Désenchantement de la technologie

La sensation d'être dans un monde où la technologie se développe de plus en plus vite est un phénomène largement répandu (Rosa, 2003, p. 3). Cette idée est souvent utilisée pour expliquer le contexte dans lequel advient la cyberintimidation dans les médias. C'est par exemple le cas de l'amorce d'un article de 2016 paru sur le site *examiner.com* intitulé *Technological advancement and the dawn of the cyberbully*: "We are all aware of the alarming rate that smartphones, tablets and just about anything with a screen are becoming faster and given more features than ever before [...]"<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> Knight, R. (2016, 7 juin). Technology advancement and the rise of the cyber bully, *examiner.com*. Récupéré de . Accédé le 8 juin 2016.

Rosa explique d'ailleurs que la forme d'accélération sociale la plus facilement visible et mesurable est celle liée à la technologie (Ibid., p. 6). Par ailleurs, les nouvelles avancées technologiques sont souvent présentées comme des solutions à de grands problèmes sociaux. Lorsque ces solutions échouent, il s'en suit une désillusion. Ceci peut causer un mouvement inverse, qui amène les gens à s'intéresser aux « mauvaises choses » qui peuvent arriver à cause de ces technologies (boyd, 2014, p. 15). C'est notamment le cas dans le monde de l'éducation, où la technique est souvent perçue comme un élément positif pour faciliter les apprentissages (Oblinger, 2012, p. 39). Par contre, lorsque ces mêmes outils sont impliqués dans un phénomène considéré comme négatif tel que la cyberintimidation, une phase de désenchantement peut advenir :

The constellation of benefits, however, has been recently eclipsed by numerous accounts of the Internet's undesirable social implications, which appear in both scholarly literature and popular media. A fair amount of attention has been given to Internet offenses, including cyberstalking, sexual predation, and cyberbullying, which collectively place the safety of children and teens who use the Internet into question (Tokunaga, 2010, p. 277).

### 2.3 La cyberintimidation

Il existe plusieurs définitions de la cyberintimidation dans la littérature scientifique, mais c'est la définition proposée par Robert S. Tokunaga en 2010 qui semble être la plus largement acceptée dans la communauté scientifique :

Cyberbullying is any behavior performed through electronic or digital media by individuals or groups that repeatedly communicates hostile or

aggressive messages intended to inflict harm or discomfort on others. Additionally, the following addendum may be included with the definition when presented to research participants to clarify what is meant by cyberbullying. In cyberbullying experiences, the identity of the bully may or may not be known. Cyberbullying can occur through electronically mediated communication at school; however, cyberbullying behaviors commonly occur outside of school as well (Tokunaga, 2010, p. 278).

Selon Aboujaoude (2015, p. 11), cette définition est la plus complète puisqu'elle souligne les caractéristiques les plus importantes de la cyberintimidation : la dimension technologique, la nature hostile de l'acte, l'intention de causer de la souffrance et la répétition. Parmi ces caractéristiques, la répétition a été le plus souvent remise en question dans le contexte de l'intimidation en ligne, puisqu'un acte d'agression peut être « répété » par d'autres personnes, par exemple en étant partagé ou transféré par d'autres personnes. C'est ce qui est appelé l'effet négatif des témoins [notre traduction de « negative bystander effect »] (Aboujaoude, 2015, p. 11). Parmi les autres définitions souvent citées, on retrouve celle de Patchin et Hinduja (2006, p. 152) : « Cyberbullying refers to the willful use of the Internet as a technological medium through which harm or discomfort is intentionally and repeatedly inflicted, targeting a specific person or group of persons »; celle de Bauman (2013, p. 249) : « Bullying is a type of aggressive (purposefully harmful) behavior that is intentional, repeated, and based on a power imbalance between the aggressor and the target. Cyberbullying, then, is bullying perpetrated with digital technology » et finalement, celle utilisée par Slonje et Smith (2008, p. 147) : « Cyberbullying can be defined as an aggressive act or behavior by electronic means against a certain group or an individual repeatedly and over time, online. ».

La perception de la cyberintimidation est différente selon les pays et les cultures, ce qui explique en partie les différentes définitions que l'on retrouve du phénomène (Aoyama et Talbert, 2010, p. 184). Par ailleurs, les recherches démontrent que les actes

de cyberintimidation sont assez variés, pouvant aller de courriels, messages texte, messages instantanés, publications sur les médias sociaux, partages, etc. (Ibid., p. 186.)

Bien que l'appellation cyberintimidation soit celle qui est la plus répandue, différentes manières de nommer le phénomène sont aussi utilisées par différents chercheurs. Parmi celles-ci, on retrouve notamment : cyberintimidation (*cyberbullying*, *Internet bullying*), cyberharcèlement (*cyberharrassment*, *cyberstalking*, *Internet harrassment*), cybervictimisation, harcèlement en ligne (*online harassment*), agression en ligne (*online aggression*, *electronicaggression*) et intimidation électronique (*electronicbullying*) (Foody *et al.*, 2015, p. 236 ; Ybarra et Mitchell, 2008, p. 350 ; Aboujaoude, 2015, p. 11).

#### 2.4 Pourquoi parle-t-on de cyberintimidation ?

On peut constater, en s'intéressant à l'actualité, que les cas de cyberintimidation qui sont rapportés par les médias sont assez nombreux. Au début du mois de décembre 2015, par exemple, la CBC rapportait le cas d'une jeune adolescente qui avait été mise sur un palmarès des élèves les plus laides de son école par un autre étudiant et qui a décidé de répondre à ses agresseurs en publiant un texte pour dénoncer la situation (Bartlett, 2015). Au cours de la dernière décennie, certains cas tragiques ont attiré l'attention des médias, du grand public, des chercheurs et des décideurs sur la cyberintimidation (Deschamps et McNutt, 2016, p.48). On pense notamment au suicide de la jeune Amanda Todd<sup>10</sup>. Ces cas très publicisés ont fait en sorte de placer le

---

<sup>10</sup>Borsuk, Ian. (2013, 10 avril). The RCMP is failing to protect teenage girls: the tragic similarities between Rehtaeh Parsons and Amanda Todd. *Vice*. Récupéré de <[http://www.vice.com/en\\_ca/read/the-rcmp-is-failing-to-protect-teenage-girls](http://www.vice.com/en_ca/read/the-rcmp-is-failing-to-protect-teenage-girls)>

phénomène de la cyberintimidation au radar des gouvernements (Deschamps et McNutt, 2016, p. 48). Le cas d'Amanda Todd a d'ailleurs amené le gouvernement de la Colombie-Britannique à réfléchir au phénomène et à proposer des solutions dans un rapport publié l'an dernier, intitulé *Cyberbullying : Empowering children and youth to be safe online and responsible digital citizens* :

The high-profile suicides in recent years of Canadian teenagers – including British Columbia's Amanda Todd – appeared to be a response to particularly vicious cyberbullying. These tragic cases, and many other instances of exploitation of young people, have brought the issue of cyberbullying to the forefront of public consciousness (Denham et Turpel-Lafond, 2015).

Si l'on parle de plus en plus de cyberintimidation dans l'espace public, ce n'est pas nécessairement dû à une hausse de la prévalence du phénomène, mais plutôt à une attention médiatique accrue et une certaine sensibilisation du grand public qui en découle (Cassidy, Faucher et Jackson, 2013, p. 576). La cyberintimidation est souvent présentée dans les médias comme un problème aux conséquences très graves pour les jeunes (Knight, 2016 ; Foley, 2016). Par contre, le suicide qui est parfois présenté comme un effet direct résultant de la cyberintimidation est loin d'être la principale conséquence de ce phénomène (Cassidy, Faucher et Jackson, p. 581). Certains chercheurs vont même jusqu'à dire que le suicide ne peut être directement lié à la cyberintimidation, car d'autres facteurs importants doivent être pris en compte (Ibid., p.581). On sait toutefois qu'il existe plusieurs effets négatifs reliés à la cyberintimidation qui peuvent aller de la dépression, à une faible confiance en soi, à de l'anxiété et plusieurs autres troubles (Ibid., p. 581). C'est entre autres pour cela que la cyberintimidation a été désignée comme un risque sérieux pour la santé publique par le Center for Disease Control and Prevention aux États-Unis (Aboujaoude, 2015, p. 11). Tokunaga fait d'ailleurs le rapprochement entre cette caractérisation de la cyberintimidation et la manière dont le phénomène est couvert par les médias : « The

notoriety cyberbullying has received is due, in part, to media's coverage of teen suicides, which were ostensibly precipitated by experiences with cyberbullying. The ill effects and frequency of cyberbullying have led to its characterization as a serious societal-level health concern. » (Tokunaga, 2010, p. 282).

### Liens entre intimidation et cyberintimidation

Des chercheurs ont commencé à se pencher sur le phénomène de l'intimidation dite « traditionnelle » ou « en face à face » en Scandinavie dans les années 1970 (Olweus, 1974 ; Björkvist, 1982). Une des premières grandes études sur l'intimidation a été menée par le chercheur Dan Olweus sur 900 garçons suédois en 1978. Par ses recherches, Olweus a montré que l'intimidation n'était pas un phénomène marginal et qu'il était important qu'on commence à s'y intéresser de plus près (Olweus, 1974).

Aujourd'hui, plusieurs chercheurs traitent la cyberintimidation comme une nouvelle forme d'intimidation et non comme un phénomène distinct (Chadwick, 2014, p. 8 ; Ybarra et Mitchell, 2008, p. 352). Chadwick, par exemple, affirme que la cyberintimidation est similaire en plusieurs points à l'intimidation vécue en « face-à-face » puisque c'est une problématique interrelationnelle qui touche aux relations de pouvoir et au contrôle (Chadwick, 2014, p. 8). Aussi, selon Bauman, la cyberintimidation doit être considérée comme une variante de l'intimidation traditionnelle, puisque c'est le comportement, plutôt que la manière dont il advient, qui est le facteur critique (Bauman, 2013, p. 250).

Les liens entre la cyberintimidation et l'intimidation traditionnelle sont beaucoup étudiés. Par exemple, différents auteurs concluent que les conséquences négatives dues à l'intimidation traditionnelle (sur la santé psychologique et physique) sont similaires à celles dues à la cyberintimidation (Bauman, 2013 p. 252 ; Tokunaga, 2010, p. 278 ; Foody *et al.*, 2015, p. 237). Parmi les effets négatifs similaires dus à l'intimidation et la cyberintimidation, on retrouve le manque de confiance en soi, la dépression et d'autres problèmes psychosociaux (Tokunaga, 2010, p. 277).

Des recherches démontrent aussi que les individus qui commettent des actes liés à l'intimidation commettent également des actes liés à la cyberintimidation (Foody *et al.*, 2015). Les intimidateurs, qu'ils agissent en face à face ou en ligne, partagent plusieurs des mêmes motivations, puisqu'ils souhaitent, selon Tokunaga (2010, p. 278), faire du mal à leurs victimes en posant des actes calculés visant à causer de la détresse. Qui plus est, les victimes d'intimidation traditionnelle sont aussi susceptibles d'être victimes de cyberintimidation (Dooley *et al.*, 2009, p. 187). Ce chevauchement entre l'intimidation et la cyberintimidation amène également Cassidy, Faucher et Jackson (2013, p. 578) à conclure que le comportement à la base de l'intimidation est plus significatif que le médium employé pour le déployer.

Toutefois, certains autres chercheurs ne sont pas d'accord avec cette vision de la cyberintimidation, qui ne serait qu'une forme d'intimidation, mais en ligne. C'est le cas par exemple d'Aboujaoude, qui affirme que:

Some quintessentially 21st century factors have contributed to making cyberbullying a public health concern that is different from the traditional form of bullying: the increased penetrance of mobile technologies; the advent of social media; the reliance on new connectivity tools to the point where many would rather tolerate negative effects than be disconnected;

and the continued rise of online disinhibition, often related to anonymity.  
(Aboujaoude, 2015, p. 15)

## 2.5 État de la recherche et des connaissances sur la cyberintimidation

Des recherches sur la cyberintimidation sont menées depuis les années 2000 et un corpus assez important s'est formé depuis le milieu de cette décennie (Aboujaoude, 2015, p. 11). Par contre, bien qu'il y ait un intérêt assez marqué pour la cyberintimidation, on est encore très loin de tout savoir sur le sujet : « Like other problems at the intersection of technology and mental health, however, technology and media interest have moved far more rapidly than the pace of research. » (Ibid.)

On se trouve encore dans une phase de définition du phénomène, puisqu'il y a toujours des débats sur ce qui constitue réellement ou non de la cyberintimidation (Deschamps et McNutt, 2015, p.46). Il existe peu de consensus sur la cyberintimidation, mais Bauman souligne que la littérature indique que la cyberintimidation serait plus susceptible d'être un comportement réciproque (une personne serait donc à la fois agresseur et victime), que les personnes victimes d'intimidation traditionnelle sont plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation et que la cyberintimidation cause de sérieux problèmes psychosociaux (Bauman, 2013, p. 252).

Parmi les principales questions de recherche sur la cyberintimidation, la prévalence est celle qui semble revenir le plus souvent. En effet, plusieurs chercheurs souhaitent établir la prévalence de la cyberintimidation selon les pays. Il faut savoir que la prévalence varie aussi notamment en fonction de la définition de la cyberintimidation utilisée dans chaque étude, de l'âge et du sexe des participants (Aoyama et Talbert,

2010, p. 184). Au Canada, on estime que 10 % des étudiants du secondaire sont victimes de cyberintimidation (Cappadocia *et al.*, 2013 cité dans Foody *et al.*, 2015, p. 236), alors qu'en Chine, il s'agirait d'environ 35 % (Zhou *et al.*, 2013 cité dans Foody *et al.* p. 236). Aux États-Unis, où beaucoup d'études sur la cyberintimidation sont menées, ce pourcentage se situerait quelque part entre 15 et 57 % (Cook, *et al.*, 2007; Hinduja et Patchin, 2005; Lenhart, 2007; Li, 2004, dans Aoyama et Talbert, 2010, p. 186). Cet écart témoigne de la grande disparité dans les méthodologies utilisées et les différentes définitions sur lesquelles s'appuient les chercheurs.

On retrouve également des études qui ont pour objet la prévalence de la cyberintimidation en fonction des sexes. Ainsi, selon certaines études, les filles sont plus nombreuses à rapporter être victimes de cyberintimidation (Willard, 2007 ; Pettalia *et al.*, 2013, cités dans Aoyama et Talbert, 2010). Par contre, l'inverse semble se produire à Hong Kong, où ce sont plutôt les garçons qui rapportent le plus souvent être victimes (Wong *et al.*, 2014, dans Foody *et al.*, 2015). D'autres études ont quant à elles rapporté des prévalences similaires pour les deux sexes, mais ont conclu que les filles étaient plus susceptibles de dénoncer les actes de cyberintimidation (Foody *et al.*, 2015, p. 236).

Aussi, bien que la majorité des études se concentrent sur la cyberintimidation chez les adolescents, des statistiques démontrent que ce ne soit pas le seul groupe qui soit touché par le phénomène. En effet, on observe aussi la présence de cyberintimidation chez les adultes (Beran *et al.*, 2012, p. 563). Toutefois, même si la prévalence en fonction des groupes d'âge est difficile à évaluer, car les statistiques à ce sujet sont trop éparpillées, Aboujaoude avance que la cyberintimidation semble affecter les enfants et les adolescents de manière plus importante (Aboujaoude, 2015, p. 11).

Les effets de la cyberintimidation sont aussi beaucoup étudiés par les chercheurs qui s'intéressent au sujet. Ceux-ci peuvent aller de problèmes très mineurs jusqu'à très sévères, en fonction de la fréquence, de la durée et de la sévérité des actes posés. Des effets au niveau de la performance scolaire et des relations interindividuelles ont été observés, de même que le développement de problématiques psychosociales et de troubles affectifs (Tokunaga, 2010, p. 281).

## Les enjeux de la cyberintimidation

### 2.7.1 Problèmes de définition

Plusieurs chercheurs dénoncent le fait que, bien qu'il y ait un grand nombre de recherches sur la cyberintimidation, un problème de définition est toujours bel et bien présent (Deschamps et McNutt, 2016, p. 46 ; Aboujaoude, 2015, p. 11; Tokunaga, 2010, p. 278). En effet, pour Deschamps et McNutt, les définitions académiques sont trop vagues : elles décrivent certains actes de cyberintimidation, mais pas la problématique qu'est la cyberintimidation (Deschamps et McNutt, 2016, p. 48). Aboujaoude (2015, p. 11) avance lui aussi que le fait de ne pas avoir de définition établie de la cyberintimidation pose problème. Il juge aussi que la terminologie entourant la cyberintimidation est plutôt vague et que ces facteurs contribuent à ce que les données de recherche sur la cyberintimidation soient irrégulières ou contradictoires. Ces irrégularités dans les données ne permettent pas d'évaluer de manière définitive la prévalence de la cyberintimidation. Même s'il est difficile d'évaluer l'ampleur du problème, il est généralement accepté, dans la communauté scientifique, que la cyberintimidation est une problématique présente dans la majorité des pays développés

(Modecki et Michin, 2013, dans Bauman, 2013, p. 51). Par contre pour Tokunaga, qui a tenté de proposer une définition unifiante, le problème de définition va au-delà de l'évaluation de la prévalence :

The differences among the definitions are necessarily problematic for a number of reasons. First, conceptual and operational definitions affect, to a large extent, how participants respond to measurement items. Inconsistencies among definitions lead scholars to study vastly different phenomena under the same title. (Tokunaga, 2010, p. 278)

On étudierait donc plusieurs différents phénomènes lorsqu'on pense étudier la cyberintimidation. Il faut dire aussi que, tel que mentionné plus tôt, il semble y avoir une confusion en ce qui a trait aux termes : cyberintimidation, cyberharcèlement, agression en ligne, mais aussi *trolling*. Cette dernière appellation réfère à un phénomène qui, comme la cyberintimidation, est parfois jugé comme un des effets « néfastes » de la vie en ligne. Whitney Philips, une spécialiste du sujet, décrit les activités des trolls ainsi :

« [...] trolls are cultural scavengers, and engage in a process I describe as cultural digestion: They take in, regurgitate, and subsequently weaponize existing tropes and cultural sensitivities. By examining the recurring targets of trolling, it is therefore possible to reverse-engineer the dominant landscape<sup>11</sup> ».

Dans une entrevue avec un *troll* publiée sur son blogue, Philips (2012) offre une certaine distinction entre le *trolling* et la cyberintimidation : même si certains éléments comme le harcèlement peuvent décrire les deux phénomènes, le *trolling* est majoritairement fait de manière publique (sur des forums, des sites web, des sites de médias socionumériques, etc.), alors que la cyberintimidation s'attaque plutôt à des

---

<sup>11</sup> Philips, W. (2012, 15 octobre). What an Academic Who Wrote Her Dissertation on Trolls Thinks of Violentacrez: A Critical Look at Trolling Subculture and How We Talk About it, The Atlantic, récupéré de <http://www.theatlantic.com/technology/archive/2012/10/what-an-academic-who-wrote-her-dissertation-on-trolls-thinks-of-violentacrez/263631/>. Accédé le 5 mars 2016.

individus. Qui plus est, le *trolling* se réclame beaucoup plus d'une sous-culture alors que la cyberintimidation est majoritairement perçue comme un comportement isolé, propre à l'individu. Cependant, la ligne n'est pas du tout claire et il n'est pas nécessairement évident de parvenir à distinguer ces deux phénomènes.

Le registre de la cyberintimidation semble donc assez vaste, et ce, même s'il n'est pas clairement défini. Si on se réfère aux définitions proposées plus tôt de la cyberintimidation, certains actes plutôt anodins pourraient en faire partie, alors que d'autres, plus graves pourraient ne pas y correspondre. Comment, donc juger de la gravité d'un acte lié au phénomène de la cyberintimidation ?

Par ailleurs, les définitions de la cyberintimidation, bien qu'elles décrivent les actes posés, n'offrent pas beaucoup d'information sur les facteurs spécifiques au contexte technique dans lequel advient le phénomène (Deschamps et McNutt, 2016, p. 46). Aussi, pour Cassidy, Faucher et Jackson, ces définitions, bien qu'elles nous offrent une certaine base pour comprendre la cyberintimidation ne s'attardent pas au problème plus large : « How, as a society, we interact with one another and how those interactions are modelled for our children and youth. (Cassidy *et al.*, 2013, p. 600) »

### 2.7.2 Une question d'individualité ?

Ceci nous amène à constater que les recherches sur la cyberintimidation ainsi que les stratégies de prévention montrent une vision du phénomène centrée sur l'individu et les relations interindividuelles.

C'est aussi ce que remarquent Winton et Tutters dans leur analyse des politiques de prévention de l'intimidation dans le système d'éducation ontarien : « Nevertheless, the

emphasis in much bullying research remains on individuals and their behaviour rather than on social or cultural elements and outcomes » (Walton, 2005, 2011, cité dans Winton et Tuters, 2015, p. 126). Dans leur analyse critique des politiques d'éducation en Ontario et des stratégies pour prévenir l'intimidation, les chercheuses Winton et Tuters démontrent que l'idéologie néolibérale a transformé les politiques sociales et économiques et qu'elle se manifeste dans la manière dont on comprend le phénomène de l'intimidation (Winton et Tuters, 2015). Elles voient, dans la construction du phénomène comme une problématique individuelle, un reflet de l'idéologie néolibérale.

### 2.7.3 Problème de perception

Comme mentionné plus tôt, la cyberintimidation est une problématique dont on parle beaucoup dans les médias. Des cas isolés de cyberintimidation y sont souvent présentés comme des symptômes d'une grande épidémie (Sabella *et al.*, 2013).

Les faits présentés dans les médias sont, selon certains chercheurs, largement exagérés et ne sont pas appuyés par une preuve scientifique (Olweus, 2012, dans Deschamps et McNutt, p. 50). Pour ces derniers, les médias participent à la sensationnalisation du phénomène, puisqu'ils mettent de l'avant les cas les plus tragiques. La perception du public et des décideurs est influencée par ce qui est dépeint dans les médias et la cyberintimidation est perçue comme une crise importante (Vandebosch *et al.*, 2013, dans Deschamps et McNutt, 2016, p. 50).

## 2.6 Le rôle de la technique dans la cyberintimidation

Les chercheurs qui s'intéressent à la cyberintimidation voient généralement la technique comme neutre, c'est-à-dire comme d'un instrument dont on se sert, mais qui n'est pas nécessairement porteur de valeurs. Certains d'entre eux soulignent ce qu'ils appellent les récents progrès de la technique et mettent de l'avant les avantages et les bénéfiques que ces progrès semblent permettre, comme l'accès à des ressources et à l'information éducative, à des outils collaboratifs; ou encore à des réseaux sociaux qui permettent de garder le contact avec des amis (Tokunaga, 2010, p. 277 ; Cassidy *et al.*, 2013, p. 577). Ce sont les aspects qu'ils considèrent comme positifs et qui renforcent l'idée qu'il existe des usages prescrits de la technique. Ces éléments positifs sont souvent mis en contraste avec les aspects « négatifs », « indésirables » ou encore les « facteurs de risque » qui découlent de l'utilisation des technologies de l'information et des communications (Ibid.). Bien entendu, on retrouve la cyberintimidation parmi ces « effets secondaires » mentionnés par des chercheurs, de même que le cyberharcèlement ou la prédation sexuelle (Ibid.).

Le rôle que joue la technique dans le phénomène de la cyberintimidation est complexe et les comportements qui sont associés à la cyberintimidation sont variés (Katz, 2012; Shariff et Churchill, 2010; dans Deschamps et McNutt, 2016, p. 51). Toutefois, certains facteurs propres au contexte en ligne ont été identifiés et font en sorte de différencier l'intimidation traditionnelle de la cyberintimidation.

Parmi ces facteurs, on retrouve l'anonymat, puisque les agresseurs ont la possibilité de cacher leur identité lorsqu'ils sont en ligne. La victime ne connaît donc peut-être pas son agresseur, qui se cache derrière un pseudonyme (Deschamps et McNutt, 2016, p. 51 ; Bauman, 2013, p. 249 ; Tokunaga, 2010, p. 277 ; Cassidy *et al.*, 2013, p. 579). Ainsi, selon Tokunaga, des personnes qui n'auraient pas eu de comportements liés à

l'intimidation traditionnelle, profiteraient de l'anonymat offert en ligne pour poser des gestes de cyberintimidation (Tokunaga, 2010, p. 279). L'accès facile et en tout temps et lieux (appelé l'hyperconnectivité) aux outils technologiques et à des victimes potentielles figure ensuite comme facteur propre à l'intimidation faite en ligne (Ibid.). Cet accès facilité signifierait aussi que la cyberintimidation infiltre la sphère de la vie privée des victimes (Price et Dalgeish dans Nilanet *al.*, 2015, p. 1). Ainsi, comme le formule Tokunaga (2010, p. 277): « it follows you home from school ».

Certains vont même jusqu'à dire que c'est la prolifération et la grande disponibilité des outils technologiques qui rendent possible la cyberintimidation (Bauman, 2013, p. 249) ou encore qu'il s'agit d'un phénomène dont l'ampleur est plus grande en raison des nouveaux moyens technologiques qui ont des impacts psychologiques sur les utilisateurs (Foody et al., 2015, p. 235). Selon boyd et Papacharissi (2010), les affordances des médias sociaux sont essentielles à la pratique de la cyberintimidation, car elles permettent entre autres de faire des attaques personnelles, du harcèlement et d'humilier publiquement des personnes (Nilan *et al.*, 2015, p. 2) : « In that sense, the technological affordances of social media augment the propensity for long-term, private suffering from peer bullying » (Ibid.). Le fait que les interactions en ligne ne sont pas nécessairement surveillées et qu'elles ne sont pas sous une quelconque autorité est aussi relevé par Tokunaga: « In cyberbullying, however, there is no clear individual or groups who serve to regulate deviant behaviors on the Internet. » (Tokunaga, 2010, p. 279)

La différence de pouvoir entre l'agresseur et la victime ne s'exprime plus en termes de force physique comme dans le cas de l'intimidation traditionnelle, mais plutôt en termes d'habileté à utiliser les outils technologiques (Aboujaoude, 2015, p. 16). Il s'agit, pour Aboujaoude, d'une nouvelle « équation de pouvoir ». Ces habiletés permettent entre autres à l'agresseur de dissimuler son identité et d'effacer ses traces,

de « *hacker* » des ordinateurs ou encore de se faire passer pour quelqu'un d'autre (Ibid.). Cependant, il n'a pas encore été démontré dans le cadre d'une étude que les agresseurs ont des habiletés technologiques supérieures (Grigg, 2010; Vandebosch et Van Cleemput, 2009 dans Cassidy *et al.*, 2013, p. 579). Une autre distinction entre l'intimidation traditionnelle et la cyberintimidation est le fait que, grâce à la nature des communications en ligne, un seul acte de cyberintimidation peut être repris par d'autres et vu par un plus grand nombre de personnes (Ibid.).

Parmi les autres facteurs en lien avec la dimension technique de la cyberintimidation, on retrouve aussi le fait que les agresseurs ont accès à une plus grande audience potentielle, qu'ils ne voient pas les réactions non verbales des victimes et qu'il se produit un phénomène de désinhibition en ligne, qui mène les personnes à poser des gestes qu'elles n'auraient pas posés dans des situations réelles (Bauman, 2013, p. 249). Ce phénomène contribuerait d'ailleurs à augmenter la cruauté des contenus diffusés en ligne (Ibid.), puisque les agresseurs ne craignent pas de se faire prendre ni de subir des conséquences (Aboujaoude, 2015, p. 16). Aboujaoude mentionne aussi que la manière dont les gens sont connectés les uns aux autres, notamment par les médias sociaux numériques, change le réseau social des personnes et modifie les liens interpersonnels (Ibid.). Il aborde aussi le fait que les jeunes ont de très larges réseaux « d'amis » entre autres sur le site Facebook et que cela peut augmenter les risques d'exploitation :

However, it is not only the number of people online that has changed but also how they are connected to one another. The last decade has witnessed the birth and phenomenal rise of "social media," large online groups of individuals who are usually only superficially linked together. These platforms assign a higher premium to the size of one's network than the strength of the bonds within it, and there is much incentive and peer pressure to grow one's online social circle.[...] The result is that individuals who are rather peripheral to a person's life are now part of an "inner circle," increasing the risk of exploitation. (Aboujaoude, 2015)

Dans toutes ces caractéristiques relevées par les chercheurs qui font en sorte de différencier l'intimidation traditionnelle de la cyberintimidation la nature ou l'essence de la technique elle-même n'est pas ou, du moins très peu, soulevée. En effet, qu'est-ce qui pousse les gens à partager des textes ou des photos intimes sur Internet ? Et, quel est le rôle de la technique dans ce qui pousse des personnes à vouloir harceler ou humilier publiquement leurs pairs en ligne ?

## 2.7 Question de recherche

La problématique de recherche se fonde sur l'insuffisance des approches traditionnelles, basées sur l'individu et les usages de la technique, pour expliquer le phénomène de la cyberintimidation. L'objectif de la recherche est d'élargir cette perspective en tenant compte du contexte technique dans lequel s'inscrit la cyberintimidation. Le cadre théorique qui sera utilisé servira à replacer les connaissances tirées de la littérature actuelle sur la cyberintimidation dans son contexte technique. L'analyse critique du discours permettra par ailleurs de valider si les discours des institutions publiques et parapubliques sur la cyberintimidation tiennent compte du contexte technique dans lequel s'inscrit le phénomène. Cette analyse de contenu et de discours nous amènera aussi à reconstruire le discours néolibéral sous-jacent.

En ce sens, il sera pertinent de s'intéresser aux définitions de la cyberintimidation mises de l'avant, de même qu'aux causes du phénomène qu'elles identifient et aux solutions qu'elles proposent. En s'intéressant aux discours des gouvernements québécois et canadien et d'autres institutions, il sera possible de rendre manifeste l'incontournable dimension idéologique qui les sous-tend et de voir si ces discours se concentrent, tout

comme la littérature scientifique, à la dimension individuelle du phénomène et aux usages de la technique.

À travers cette analyse, il sera aussi intéressant de s'interroger sur les fondements de la cyberintimidation puisque, comme on a pu le constater plus tôt, ce phénomène ne possède pas de définition unifiante.

La question de recherche proposée est :

**Quels sont les facteurs invoqués pour expliquer la cyberintimidation et pourquoi ?**

Trois hypothèses peuvent être avancées pour répondre à cette question.

- 1) Le phénomène de la cyberintimidation est analysé majoritairement à l'aune de l'individu.
- 2) Ces analyses s'inscrivent dans le discours néolibéral, soit a) le primat de l'individu et b) la prémisse que la technique est neutre.
- 3) Ceci n'aide en rien aux polysémies qui entourent la définition même de la cyberintimidation.

## 2.8 Pertinence sociale et communicationnelle

Puisque la cyberintimidation se situe à l'intersection de différentes disciplines ou champs d'études, dont la psychologie, l'éducation et l'informatique, une analyse du point de vue sociocommunicationnel pourrait permettre d'envisager le phénomène de manière différente. L'idée n'est pas de réfuter ou de contester les recherches déjà menées sur la cyberintimidation, mais plutôt de jeter un nouvel éclairage afin de

comprendre le contexte technique et idéologique dans lequel le phénomène émerge et, éventuellement, d'entrevoir des moyens de prévention mieux adaptés pour contrer la cyberintimidation.

La problématique interpelle différents enjeux sociocommunicationnels. Elle amène d'abord à se questionner sur la soi-disant neutralité et le « potentiel démocratique » des médias sociaux numériques (Dean, 2009, p. 25). Elle remet aussi en question l'idée de la transparence et de l'authenticité de la culture du partage parfois attribuée aux médias sociaux numériques (Van Dijck, 2013, p. 14). Finalement, elle questionne notre rapport à l'autre dans la dynamique de l'hyperindividualisme qui s'observe de manière assez claire dans les médias sociaux numériques (Mondoux, 2011, p. 53).

## CHAPITRE III

### CADRE THÉORIQUE

#### 3.1 Introduction

Pour comprendre le contexte sociocommunicationnel entourant le phénomène de la cyberintimidation, il est pertinent de s'intéresser à la montée de l'individualisme, voire de l'hyperindividualisme, (Lipovetsky, 1983 ; Mondoux, 2011) produisant des individus qui prétendent s'être libérés du social (Ménard et Mondoux, 2018, p.232). Cela, dans un contexte néolibéral marqué par le dictat de la rationalité et de la technocratie. En effet, pour comprendre ce qui pousse les individus à adopter des

comportements en ligne assimilables à la cyberintimidation, il nous faut comprendre le monde dans lequel ces derniers évoluent et les règles qui le régissent.

Nous nous intéresserons à l'idéologie néolibérale telle que décrite par Pierre Dardot et Christian Laval (2009), en remettant en question l'idée selon laquelle nos sociétés ont évolué au-delà des idéologies, notamment à l'aide de la notion d'antagonisme de Chantal Mouffe (2002). Puis, nous nous intéresserons à l'individualisation de la société et à l'idée du capitalisme communicant de Jodi Dean (2013). L'hyperindividualisme sera ensuite introduit pour mieux comprendre les dynamiques qui influencent les comportements des individus en ligne. La vision de la technique sera ensuite abordée dans le but d'analyser le rôle de la technique dans le phénomène de la cyberintimidation. Enfin, le phénomène de la cyberintimidation sera analysé à l'aide du cadre théorique déployé.

### 3.2 Du libéralisme au néolibéralisme

Pour mieux comprendre l'idéologie néolibérale, il convient de s'intéresser d'abord à son ancêtre, le libéralisme. En effet, le libéralisme « renvoie à la tradition ouverte par Locke et qui culminera avec Kant : celle qui repose sur la promotion de l'État de droit et la limitation de son action selon des principes juridiques intangibles. » (Foessel, 2008, p.79). La transformation du libéralisme en néolibéralisme implique que le modèle du libre-marché n'est plus seulement appliqué à la sphère économique, mais à toutes les sphères de la société. « Le néolibéralisme, lui, ne prône pas simplement l'indépendance du marché, mais l'extension du modèle économique à l'ensemble des sphères de l'interaction sociale. » (Ibid., p.80). Ce passage implique aussi une importante redéfinition de la manière de penser l'individu en société : « Autant le

libéralisme classique insiste sur l'individu comme sujet de droit, attributaire de prestations et principe de la valeur, autant le néolibéralisme se réclame d'une anthropologie artificialiste, fondée sur l'individu comme sujet de plaisir et d'intérêt, amalgamant le droit et l'économie. » (Ibid., p.80)

### 3.3 L'idéologie néolibérale

Durant les années 1990, Francis Fukuyama a proposé que l'évolution historique nous avait menés à un point où la majorité des sociétés avait accepté la démocratie libérale et l'économie de marché (James, 2010, p. 208). Ainsi: « Liberal democracy may constitute the end point of mankind's ideological evolution and the final form of human government and, as such, constituted the end of history » (Fukuyama, 1992 dans Mosco, 2005). Cette vision est fortement basée sur l'idée d'une gouvernance basée sur des moyens scientifiques et techniques et sur la rationalité technique (James, 2010, p. 208). Elle représente bien aussi le discours dominant selon lequel la technologie, en particulier les technologies de la communication, possède un pouvoir démocratisant (Ibid, p. 209). Selon James, cette idée selon laquelle la technologie favorise la démocratie est bien ancrée dans le discours politique et les médias (Ibid.)

Cependant, cette idée d'un monde post-politique et post-idéologique mené par la rationalité technique est remise en question par nombre de penseurs, dont Jodi Dean. Selon cette dernière, cette « conjoncture post-politique » s'est installée grâce à la montée des politiques économiques néolibérales (Dean, 2013, p. 10). Ainsi: « The neoliberal capitalist economy, the fragile, consuming individual, and the surveilling, controlling state are aspects of the diagnosis of depoliticization well worth emphasizing. » (Ibid., p. 12). En fait, la conception selon laquelle il n'y aurait pas d'alternative au néolibéralisme est donc en soi une composante de l'idéologie néolibérale : « [...] depoliticization and the correlate notions of post-politics, de-democratization, and postdemocracy are offered as terms for designating what is specifically new in the current political-economic condition » (Dean, 2009, p. 10).

C'est en quelque sorte un rejet même de l'idée du politique, qui comme le remarque Chantal Mouffe (2002), se doit de contenir une dimension d'antagonisme et de confrontation des idées :

Le politique avec sa dimension d'antagonisme est au contraire bien vivant et les conflits politiques sont toujours bien là. La caractéristique principale de notre âge de la « fin du politique », c'est que la politique se déploie désormais dans le registre de la moralité et que les antagonismes se disent dans un vocabulaire moral. (Mouffe, 2002, p.184)

Pierre Dardot et Christian Laval (2009) ont analysé l'idéologie néolibérale en remontant aux racines du capitalisme et du libéralisme qu'ils qualifient de « traditionnels ». Pour ces auteurs, l'arrivée du néolibéralisme a considérablement modifié les modes de gouvernance et d'exercice du pouvoir, de même que la manière dont les individus agissent à l'intérieur du système capitaliste :

En réalité, ces nouvelles formes politiques engagent un changement autrement plus important qu'une simple restauration du "pur" capitalisme d'antan et du libéralisme traditionnel. Elles ont pour caractéristique principale de modifier radicalement le mode d'exercice du pouvoir gouvernemental ainsi que les références doctrinales dans le contexte d'un changement des règles de fonctionnement du capitalisme. (Dardot et Laval, 2009, p.274)

Pour Dardot et Laval, le néolibéralisme va bien au-delà du système politique, c'est, pour nos sociétés occidentales, « une certaine norme de vie » (Ibid, p. 5) : « Ce qui est en jeu n'est ni plus ni moins que la *forme de notre existence*, c'est-à-dire la façon dont nous sommes pressés de nous comporter, de nous rapporter aux autres et à nous-mêmes » (Ibid.). Ainsi, cette norme est à la base de l'organisation et de la structure selon laquelle nous sommes gouvernés et nous nous gouvernons nous-mêmes. De plus, selon Dean, le néolibéralisme tend à voir toutes les actions humaines comme des

opérations de marché et la liberté est la valeur fondamentale défendue par cette idéologie (Dean, 2009, p. 51).

On voit donc que le néolibéralisme est plus puissant qu'une philosophie strictement politique, c'est une idéologie qui a ses ramifications dans toutes les sphères de la société. Selon Dardot et Laval, c'est « le *branchement* d'un projet politique sur une dynamique endogène, tout ensemble technologique, commerciale et productive » (Dardot et Laval, 2009, p. 278). Cet ensemble fonctionne très bien, notamment grâce aux rhétoriques d'accès, de participation et de démocratie décrites par Jodi Dean :

Rhetorics of access, participation, and democracy work ideologically to secure the technological infrastructure of neoliberalism, an invidious and predatory politico-economic project that concentrates assets and power in the hands of the very, very rich, devastating the planet and destroying the lives of billions of people. (Dean, 2009, p. 23)

D'ailleurs, si le néolibéralisme est aussi bien implanté, c'est aussi parce qu'il exerce un certain attrait non seulement pour les plus puissants (le fameux 1 %), mais aussi pour l'ensemble des individus grâce à une promesse de jouissance (Ibid.). Le concept de jouissance est utilisé par Dean au sens que lui a donné Lacan :

Enjoyment (jouissance) is the Lacanian term for an overwhelming, even agonizing, affective intensity. It designates something we desire but can never fully get, and something we want to avoid but can never fully shake. It's that "something extra" for the sake of which we do what might otherwise seem irrational, counterproductive, or even wrong. And it's that "something extra" we can't help but suspect accompanies even those actions that we hope are rational, productive, and right. Ideological formations, then, work as economies of enjoyment to forbid, permit, direct, and command enjoyment. (Dean, 2009, p. 50).

Ainsi, chaque individu peut croire que son sort va s'améliorer et que la jouissance est à portée de main. La démocratie, garante des libertés individuelles et du libre-marché,

n'est qu'un fantasme selon Jodi Dean, qui met de l'avant le concept de capitalisme communicant (*communicative capitalism*), pour expliquer la manière dont nos idéaux d'accès, de participation et d'inclusion fonctionnent en renforçant la logique capitaliste (Dean, 2009, p. 2).

Avec le capitalisme communicant, la parole, l'opinion et la participation deviennent fétichisées :

Far from de-democratized the contemporary ideological formation of communicative capitalism fetishizes speech, opinion, and participation. It embeds us in a mindset wherein the number of friends one has on Facebook or MySpace, the number of page-hits one gets on one's blog, and the number of videos featured on one's YouTube channel are the key markers of success. (Dean, 2009, p. 17)

Cette idée est importante dans le cadre de l'étude des médias sociaux numériques, car elle permet de replacer la conception des moyens techniques et leur utilisation par les individus dans un contexte dominé par l'idéologie néolibérale qui se fonde notamment sur la rationalité technique, la recherche de gain par la concurrence et le primat de l'individu. Elle nous permet aussi de recadrer le phénomène de la cyberintimidation comme un phénomène qui advient dans ce contexte où l'idéologie néolibérale imprègne les phénomènes sociaux et techniques.

### 3.4 L'idéologie néolibérale et l'individualisation de la société

La montée du néolibéralisme a entraîné plusieurs changements sur les plans politique, économique et social. Parmi ces changements, Dean, Dardot et Laval notent particulièrement une montée de l'importance de l'individu (Dean, 2009, p. 12 ; Dardot et Laval, 2009, p.405). En effet, Dardot et Laval notent une « "émancipation" de

l'individu à l'égard des traditions, des racines, des attachements familiaux et des fidélités personnelles » (Dardot et Laval, 2009, p. 405), qui amènent à une vision de la société formée par des relations interindividuelles régies par une logique de marchandisation (Ibid.). D'ailleurs, cet accent mis sur l'individu se manifeste particulièrement à travers la technologie, comme en témoigne l'arrivée de médias sociaux numériques permettant de transformer le consommateur en producteur, ce qui est communément appelé le web 2.0, que Dean qualifie de « surfait » (Dean, 2009, p. 4).

Dans le contexte néolibéral, l'individu occupe une place centrale et il est appelé à se comporter à la manière d'un entrepreneur :

Nous sommes tous des entrepreneurs, ou plutôt, nous apprenons tous à l'être, nous nous formons par le seul jeu du marché à nous gouverner comme des entrepreneurs. Ce qui veut dire aussi que, si le marché est regardé comme un libre espace pour les entrepreneurs, toutes les relations humaines peuvent être affectées par cette dimension entrepreneuriale, constitutive de l'humain. (Dardot et Laval, 2009, p. 233)

La compétition est ainsi au centre de la vie de l'individu néolibéral : « la rationalité néolibérale produit le sujet dont elle a besoin en disposant les moyens de le gouverner afin qu'il se conduise réellement comme une entité en compétition qui doit maximiser ses résultats [...] (Dardot et Laval, 2009, p. 409) ». Celui-ci ne doit rien à personne et doit travailler pour se dépasser et ainsi avoir accès à la jouissance (qui ici n'est pas à interpréter au sens lacanien). Il doit développer certaines qualités et aptitudes qui lui permettront de s'en tirer dans cet environnement compétitif. Parmi celles-ci, Dardot et Laval soulignent la « présentation de soi » et la « coopérativité », qui permettent d'obtenir des collaborateurs pour optimiser sa performance (Ibid., p. 424).

Cette montée de l'individualisme est également remarquée par Chantal Mouffe, qui note que l'un de ses effets est une perte du social : « The dominant tendency in liberal thought is characterized by a rationalist and individualist approach which forecloses

acknowledging the nature of collective identities. This kind of liberalism is unable to adequately grasp the pluralistic nature of the social world, with the conflicts that pluralism entails » (Mouffe, 2005, p. 10).

### 3.5 L'individualisation des problèmes sociaux

L'individualisation, que Dardot et Laval qualifient de radicale (Dardot et Laval, 2009, p. 429), amène aussi à percevoir toutes les crises et problématiques sociales comme des problèmes ayant des causes individuelles, liés à la responsabilité des individus (Ibid.). Cette idée est en lien avec l'un des constats tirés de la littérature portant sur le phénomène de la cyberintimidation. En effet, une bonne partie de l'attention est portée sur les causes et sur les solutions individuelles de ce phénomène. Il apparaît donc très utile de replacer la cyberintimidation dans le contexte de l'idéologie néolibérale, qui met le primat sur les individus qui se comportent à la manière d'une entreprise.

### 3.6 De l'individualisme à l'hyperindividualisme

Dans le contexte néolibéral, l'individu prend une importance démesurée par rapport au social et son objectif est la recherche de jouissance : « Être son propre travailleur et son propre actionnaire, "performer" sans limites et jouir sans entraves des fruits de son accumulation, tel est l'imaginaire de la condition néosubjective. » (Dardot et Laval, 2009, p. 453).

C'est alors que l'individualisme devient l'hyperindividualisme, comme l'explique André Mondoux (2010) :

S'inscrivant dans la foulée du procès de personnalisation (Jenkins, 2006), l'hyperindividualisme renvoie à l'émergence d'un sujet, qui, réfutant ultimement toute forme d'autorité disciplinaire, aspire à devenir par et pour lui-même. (Ménard et Mondoux, 2018, p.223)

Malgré la « prétention du sujet de pouvoir se libérer du "social" et ainsi "être" de par lui-même » (Ménard et Mondoux, 2018, p. 232), l'individu ne peut tout rejeter en bloc, puisqu'il demeure tout de même un être social qui « ne saurait se passer d'un miroir objectivant » (Mondoux, 2011, p. 53).

L'individu hyperindividualiste existe toujours en rapport avec l'autre. Dans ses interactions en ligne, par exemple, il doit se présenter, s'exprimer, parler de lui en temps réel. Pour se satisfaire, il est à la recherche de gratification. Les médias sociaux ont une place très importante dans la définition de son identité :

N'acceptant aucune détermination hors de son libre arbitre, l'individu hyperindividualiste doit donc se construire lui-même, forger de toutes pièces son identité. Voilà pourquoi les médias sociaux ne sont pas que des outils d'expression personnelle, ce sont également - et surtout - des outils permettant le déploiement de stratégies de quête/construction de soi (identité numérique). (Mondoux, 2011, p. 52)

Ces stratégies de quêtes identitaires et ces pratiques d'auto-expression se passent dans un environnement où tous les discours sont considérés comme égaux (Mondoux, 2012, p. 15). Ainsi, dans ce déni de l'idéologie, l'individu aspire à « être directement en rapport avec le réel sans médiation symbolique ou institutionnelle (je suis qui je veux être) » (Ibid.). Sa réputation en ligne devient aussi extrêmement importante et toute atteinte à celle-ci, comme une situation de cyberintimidation, peut lui causer beaucoup de tort. Cette façon d'être et de penser est tout à fait logique avec l'idéologie

néolibérale : l'individu est à la fois consommateur et producteur et sa propre jouissance passe avant tout.

De plus, ce supposé accès direct au réel sans médiation, puisque la technologie se présente comme étant neutre, permet aussi à l'individu, toujours à la recherche de jouissance, de ne pas avoir à attendre avant d'y parvenir. C'est une dynamique qui lui permet de se satisfaire dans l'immédiateté, puis de recommencer encore et encore (Ménard et Mondoux, 2018, p. 223). À travers ses stratégies d'auto-expression, le sujet hyperindividualiste laisse derrière lui des « traces », qui sont considérées, selon Ménard et Mondoux (Ibid., p. 224), comme une sorte de révélateur du sujet, étant donné qu'elles sont vues comme produites sans médiation. Ces traces seraient donc des parcelles vraies et authentiques du sujet :

Ainsi la vérité sur les sujets est doublement valide comme étant authentique puisque, d'une part, elle est exposée comme venant des sujets eux-mêmes, et d'autre part, elle est exprimée de façon *immédiate et im-médiate* (spontanée et sans médiation apparente). (Ibid., p. 227)

L'individu hyperindividualiste vit aussi dans un monde où la frontière entre la vie privée et l'espace public est de moins en moins claire. En effet, pour construire leur identité, les individus doivent la présenter à l'autre, les forçant ainsi à puiser dans le privé et transférer une partie de leur intimité dans leur vie publique (Mondoux, 2011, p. 53).

### 3.7 Évolution du rapport à l'autre

Dans ce contexte où l'individu tourne son regard vers lui-même, il est tout de même conscient de son rapport à l'autre. Le concept de la lutte pour la reconnaissance, mis

de l'avant par Axel Honneth, mérite alors d'être exploré. Pour le comprendre, il est utile de se référer à l'intersubjectivité :

L'individualité se constitue dans les conditions à la fois d'une reconnaissance intersubjective et d'une entente avec soi médiatisée par l'intersubjectivité. Cette individualisation dans la socialisation signifie la stabilisation de l'identité dans des rapports de reconnaissance réciproque, d'où le besoin qu'a chacun de la reconnaissance de l'autre, et sa vulnérabilité à un éventuel déni. (Ferrarese, 2009, p. 101)

Pour Honneth, le principe de la lutte pour la reconnaissance se trouve au cœur de la vie sociale (Courtel, 2008, p.5). La reconnaissance se dénote à l'intérieur de trois types d'interactions sociales : la vie éthique naturelle, par exemple l'amour, le droit et la solidarité (Ibid., p.8). La lutte pour la reconnaissance, quant à elle, provient du mépris, qui devient « une figure de l'ébranlement de la relation pratique du sujet à lui-même et cette expérience négative envahissante peut précipiter des sujets dans l'affrontement et donc devenir le déclencheur de la lutte. » (Ibid, p.10). On peut donc tracer un parallèle entre cette lutte pour la reconnaissance et ce qui motive les individus à se mettre de l'avant et se présenter avantageusement au monde. C'est ce qui pousse l'individu hyperindividualiste à entrer en compétition avec ses pairs, pour se démarquer et obtenir de la reconnaissance.

Également, dans un contexte où le « je » prime habituellement sur le « nous », les utilisateurs nouent des relations en ligne avec les individus avec qui ils sont susceptibles de bien s'entendre. Ainsi, ils ont tendance à constituer des réseaux formés de personnes qui leur ressemblent (Hampton *et al.*, 2011, p. 1034). Le mythe de l'Internet en tant qu'espace public permettant une plus grande diversité des personnes et des points de vue ne s'avère donc pas (Ibid.). Qui plus est, comme nous l'avons vu plus tôt, les relations formées en ligne sont influencées par des comportements empreints de l'idéologie néolibérale.

Ainsi, les individus se gèrent eux-mêmes comme s'ils étaient une entreprise et à l'instar d'une entreprise ils créent des réseaux et des alliances dans le but d'obtenir plus de succès et de reconnaissance. Cela peut passer par exemple par l'agrandissement de leur réseau d'amis, le fait d'afficher ses intérêts et de partager du contenu. Facebook est d'ailleurs conçu pour encourager la formation d'alliances entre les gens, puisque ses algorithmes suggèrent sans cesse de nouveaux profils présentant des similarités avec lesquels les utilisateurs peuvent entrer en réseau (Gershon, 2011, p. 867).

De plus, les médias socionumériques, dont Facebook fait partie, permettent à l'individu hyperindividualisé de s'évaluer et d'évaluer les autres en termes quantitatifs, en comptant par exemple le nombre de mentions « j'aime », le nombre d'amis dans leur réseau, etc. Cette quantification de notre perception de nous-mêmes et des autres donne l'impression que l'on accède à des faits, scientifiques et vérifiables. Cette impression provient du fait que la technique est perçue comme neutre. C'est justement ce contre quoi Heidegger nous met en garde. Qui plus est, Gershon souligne que Facebook encourage ses utilisateurs à évaluer la qualité de leur réseau en affichant leur nombre « d'amis », ce qui les mène à entrer en compétition avec les autres pour élargir sans cesse leur réseau (Gershon, 2011, p. 881). Facebook encourage aussi, par diverses stratégies, les utilisateurs à inscrire des données pour avoir un profil plus complet et pour ensuite suggérer de nouvelles relations avec des utilisateurs avec qui ils ont des données en commun. Ceci fait en sorte que les utilisateurs sont poussés à s'exposer, de manière explicitement voulue ou non, aux autres.

L'expansion de son réseau et l'accumulation de relations font partie de la logique néolibérale :

One of the tacit assumptions in neoliberal contexts is that expanding the number of one's alliances is an unquestioned good. Facebook allows for this possibility, constantly recommending people one could add to his/her networks and creating emailed software requests to introduce new people

to the site. Increasing each individual's network is beneficial to Facebook as a social networking site as a whole because Facebook measures its own success in terms of the number of users. (Gershon, 2011, p. 881)

### 3.8 Fantôme de participation et fétichisme de la technique

Pour continuer à explorer le lien entre néolibéralisme et technique, il est utile de se référer aux concepts de fantasme de participation et de fétichisme de la technique, avancés par Jodi Dean (Dean, 2009, p. 31). Dans son ouvrage intitulé *Democracy and Other Neoliberal Fantasies*, Jodi Dean s'inspire du travail de Slavoj Žižek, qui lui-même travaille à partir des théories de Lacan, au sujet du lien entre les formations idéologiques et la promesse de jouissance (Dean, 2009, p.50). En ces termes, la jouissance est un état auquel les individus aspirent, mais qui n'est jamais totalement atteignable (Ibid.). Le concept de jouissance permet de mieux comprendre la dimension irrésistible de l'idéologie, puisque les sujets sont poussés à toujours rechercher la jouissance, mais celle-ci reste toujours hors de leur portée (Ibid.). Dans ce contexte, les fantasmes représentent et organisent ce qui reste hors de la portée : « Fantasies organize these remainders, accounting for societies' failures, ruptures, and inconsistencies in ways that promise and produce enjoyment. » (Ibid.)

L'attrait de la culture de la technique (*technoculture*) selon Dean, c'est qu'elle nous promet une démocratie simple et accessible, sans les désagréments d'avoir à faire réellement participer tout le monde (Dean, 2002, p. 3). Tout cela ne serait en fait qu'un fantasme, qui se décline en trois autres fantasmes faisant en sorte de créer l'illusion de l'existence de la démocratie. Il y a d'abord le fantasme d'abondance, qui mise sur la quantité de messages et de point de vue publiés sur l'Internet, nous amenant ainsi à voir le potentiel démocratique de la technique (Dean, 2009, p. 25). En deuxième lieu, le

fantasme de participation, quant à lui, est lié au fétichisme de la technique, porteuse des promesses démocratiques d'accès, de participation et d'inclusion. Le fétichisme de la technique sert à créer l'illusion d'une participation démocratique. Selon Dean, c'est ce fantasme qui pousse les gens à partager leurs sentiments et leurs pensées intimes en ligne. En publiant des messages de nature très personnelle, les individus ont l'impression d'être entendus et de « participer »: « In their online communications, people are apt to express intense emotions, intimate feelings, some of the more secret of significant aspects of their sense of who they are. (Dean, 2009, p. 31) ».

Pour expliquer comment fonctionne le fétichisme de la technique, Dean se sert du concept d'*interpassivité*, expliqué par Slavoj Zizek (Ibid.). Ainsi, les gens voient leurs contributions en ligne comme des actions qui font une réelle différence ; ils sont *interpassifs* et c'est la technique qui agit à leur place.

The paradox of technological fetish is that the technology acting in our stead actually enables us to remain politically passive. We don't have to assume political responsibility because, again, the technology is doing it for us. (Dean, 2009, p. 38)

Ainsi, les individus sont encouragés à participer aux échanges en ligne et à partager leurs opinions et leurs émotions. D'une part, l'individualisme de la société néolibérale les encourage à se comporter et à se mettre en valeur à la manière d'une entreprise. D'autre part, ils sont convaincus que leur participation en ligne équivaut à une action ayant une valeur démocratique.

Le troisième fantasme, explicité par Dean est le fantasme de la totalité, qui place l'abondance des messages et la participation des individus dans un contexte global et non régit par des institutions (Dean, 2009, p. 42). Bien entendu, il s'agit d'un fantasme :

The Internet is not a wide-open space with nodes and links to nodes distributed in random fashion such that any one site is equally as likely to

get hits as any other site. This open, smooth, virtual world of endless and equal opportunity is a fantasy (and not simply because some countries censor and block) (Ibid., p. 43).

### 3.9 Non-neutralité de la technique

Pour mieux comprendre la vision de la technique qui nous servira à analyser le phénomène de la cyberintimidation, il est utile de rappeler les réflexions de Heidegger au sujet de la technique. Pour Heidegger, l'être, le Dasein, n'est pas une entité statique. Il est le résultat d'une possibilité : c'est à la fois un passé et un devenir. Heidegger considère que ce qui « est » est ce qui se « reproduit » (Heidegger,[1958] 2004).

Selon Heidegger, la technique n'est pas neutre, car elle a un pouvoir qui lui permet d'agir sur le monde par un dévoilement qui nous permet d'accéder à la connaissance du monde. Heidegger s'inscrit en faux contre l'hégémonie de la pensée instrumentale au sujet de la technique selon laquelle elle est uniquement un moyen assujetti à l'Homme : « Quand cependant nous considérons la technique comme quelque chose de neutre, c'est alors que nous lui sommes livrés de la pire façon : car cette conception, qui jouit aujourd'hui d'une faveur toute particulière, nous rend complètement aveugles en face de l'essence de la technique. (Ibid.) »

Selon lui, la technique est un mode de dévoilement et, comme l'explique Mondoux : « Heidegger voyait en cette dernière une force formidable, celle de comprendre et d'ordonner le monde en rendant celui-ci *disponible* (le passage de l'*à-portée-de-la-main* au *sous-la-main*) (Mondoux, 2012) ».

La technique moderne elle, est encore plus puissante de par son pouvoir d'arraisonement. En effet, dans le cas de la technique moderne, le dévoilement se voit accentué : « [...] cet avancement, toutefois, vise autre chose, c'est-à-dire à la pousser en avant vers son utilisation maximum et aux moindres frais (Heidegger, [1958] 2004). » L'Arraisonement représente le pouvoir du pouvoir et nous fait comprendre que la technique moderne n'est pas purement une production humaine :

C'est parce que l'essence de la technique moderne réside dans l'Arraisonement que cette technique doit utiliser la science exacte de la nature. Ainsi naît l'apparence trompeuse que la technique moderne est de la science appliquée. (Ibid.)

Heidegger nous fait donc réaliser qu'il existe un danger si l'on persiste à croire que la technique est neutre : l'Homme pourrait en venir à confondre son propre destin avec celui de la technique. Dans un article qui questionne la présence et l'être en ligne, Miller décrit le danger de la technique moderne pressenti par Heidegger :

Modern technology presents the world to us in such a way that nature and the world are seen as something to be 'set-upon'. Nature ceases to be something that is simply harnessed or worked with but is transformed: aggressively challenged to prove itself as something useful and at our continual disposal. The world is viewed as and through powerful technologies unnaturally altered to become, a 'standing reserve' for our use.

By 'standing reserve', Heidegger means two things. First, that everything is seen to exist to serve our needs and that things and beings are thus robbed of their capacity or possibility to exist *outside* the use we potentially make of them. Everything attains meaning merely as a *consumable*. Secondly, because things are only seen to have a meaning in terms of utility to our needs, when that utility is exhausted they have no value at all, thus they become eminently *disposable*. Thus, in the modern technological age, beings appear in the light of disposability (Rojcewicz, 2006). For Heidegger, metaphysical presence and technological ways of being create a nihilism in which the only meaning or worth the things of the world possess is how they can be used or exploited. (Miller, 2012)

La vision de la technique développée par Heidegger a fortement influencé Bernard Stiegler dans son approche des objets techniques. En effet, pour Stiegler, l'Homme et la technique sont indissociables (Stiegler, 1994, p. 148 ; 1998, p. 137 dans James, 2010, p. 210). Cependant, le rythme d'évolution de la technique est problématique, puisque celle-ci évolue bien plus rapidement que les cultures (Stiegler, 1994, p. 29). Ceci permettrait d'expliquer notamment pourquoi il est plus aisé de s'intéresser aux causes individuelles d'une problématique plutôt qu'à ses causes techniques. De plus, Stiegler nous met en garde que la technique est source de pouvoir :

De là naît la technocratie, non pas tant le pouvoir des techniciens que les techniciens au service du pouvoir, le pouvoir par la technique à la fois comme efficience et source de légitimité, en tant que la technique est devenue indissociable des sciences, ou l'efficience et les fins se confondent. (Stiegler, 1994, p. 26)

En lien avec cette idée, on peut citer la vision de Roland Gori, dans *L'individu ingouvernable*, qui tisse des liens entre néolibéralisme, fascisme et technique : « [...] la "machine" est apparue, dès le début de sa fabrication industrielle, comme un dispositif de contrôle moral et psychologique des comportements. » (Gori, 2015, p.25).

La vision de la technique d'Heidegger et de Stiegler permet de remettre en question l'idée que la cyberintimidation est tout simplement le pendant en ligne de l'intimidation traditionnelle. En occultant la dimension technique qui entre en jeu dans le phénomène, en ne la voyant uniquement que comme un instrument neutre, c'est comme si on affirme par défaut que la cyberintimidation est un phénomène qui se déroule « dans » le web et les médias socionumériques de la même façon que l'intimidation traditionnelle se déroule « dans » l'école et la cour d'école. Pourtant, plusieurs chercheurs, comme Bauman et Yoon, qui s'intéressent au phénomène de la cyberintimidation soulignent plusieurs différences entre les deux phénomènes dont certaines sont attribuables à la technique : anonymat, désinhibition, absence de limites

de temps et d'espace, absence de communication verbale et permanence du contenu (Bauman et Yoon, 2014). Cependant, bien que ces caractéristiques soient nommées, le rôle véritable de la technique dans le phénomène n'est jamais réellement analysé.

### 3.10 La production du social et la technique

Pour mieux saisir la manière dont le phénomène de la cyberintimidation se déploie dans les médias socionumériques, il est important de considérer la manière dont sont présentés les médias socionumériques aux utilisateurs. Le cas de Facebook est intéressant, car il s'agit du réseau socionumérique le plus populaire et fréquemment utilisé des adolescents, suivi d'Instagram et de Snapchat, à égalité au second rang (Lenhart, 2015, p. 2).

Selon Van Dijck (2013, p. 14), le web « social » met de l'avant une impression de rendre le monde plus transparent et c'est précisément la rhétorique de Marc Zuckerberg, le créateur de Facebook :

Marc Zuckeberg's promise to "make the world more social" is inextricably intertwined with his professed desire to "make the world more transparent". Essential to the narrative of the social Web rendering a transparent world was the implied assumption that if users proffer their true identity when sharing personal data, platforms, for their part, would also carry a robust ethic of openness and sharing. The rhetoric of transparency and openness was supposedly rooted in and certainly inspired by the rhetoric of community-based online sociality, which flourished during the first six years of the new millenium. (Van Dijck, 2013, p. 14)

Toutefois, même si les sites de médias socionumériques sont présentés ainsi, le social ne peut pas être tout simplement « rendu technique » simplement grâce à des plateformes en ligne (Van Dijck, 2013, p. 20). De plus, il est important de ne pas

oublier que le contexte social est déployé autour et par l'idéologie néolibérale. Selon Van Dijck, on peut constater l'influence néolibérale sur la structure des plateformes numériques, notamment grâce à certaines tactiques et principes basés sur l'idée de la compétition et des alliances stratégiques permettant d'obtenir du pouvoir (Van Dijck, 2013, p. 21). Galloway, quant à lui, explique que la manière dont est bâtie la technologie numérique, notamment grâce aux protocoles, est loin d'être neutre :

Protocols are technical sets of rules that gain their usability from how they are *programmed* and how they are *governed* or managed by their owners. Governing protocols provide a set of instructions that users are forced to obey if they want to partake in the mediated flow of interactions. For instance, because Facebook wants you to share information with as many people as possible, the platform scripts actions such as joining lists, groups and fan pages. (Galloway, 2004, p.121 dans Van Dijck, 2013, p. 31)

Ainsi, le site de Facebook est construit selon une logique algorithmique similaire à celle des engins de recherche (Bucher, 2012, p. 1167). Selon cette logique, Facebook sélectionne et détermine les contenus les plus intéressants et pertinents et les affiche en premier ; la notion de visibilité est donc très importante pour les utilisateurs du site (Ibid.). On retrouve donc encore la notion de concurrence entre les individus, qui doivent selon cette logique, produire du contenu plus intéressant (selon l'algorithme de Facebook), obtenir plus de mentions « J'aime » ou de partages que leurs pairs afin d'assurer une meilleure visibilité. La crainte des utilisateurs, selon Taina Bucher, est de disparaître :

The problem as it appears is not the possibility of constantly being observed, but the possibility of constantly disappearing, of not being considered important enough. In order to appear, to become visible, one needs to follow a certain platform logic embedded in the architecture of Facebook.(Bucher, 2012, p. 1171)

En analysant Facebook avec une approche foucauldienne, Taina Bucher perçoit l'algorithme EdgeRank de Facebook en tant que technique disciplinaire, qui crée des sujets qui vont modifier leurs comportements pour atteindre la norme attendue d'eux : « Because interactions functions as a measure for interestingness, practices of Liking, Commenting and participation become processes through which the subject may approximate this desired normality » (Bucher, 2012, p. 1176).

### 3.11 Le concept d'amitié

Pour Bucher, les relations d'amitié sur les réseaux sociaux numériques ne sont pas seulement des relations interindividuelles transposées en ligne, ce sont aussi des relations dictées en partie par la technologie et motivées par des intérêts commerciaux. L'auteure utilise donc le concept d'*assemblage* de Deleuze pour décrire les médias sociaux numériques, ce qui lui permet ensuite d'analyser l'amitié sur Facebook de manière plus englobante en prenant en compte un plus grand nombre de relations :

Facebook constitutes an assemblage of various relations and actors, including people, technology, software processes, social practices and values. The concept of assemblage usefully points toward the ways in which reality and its specific entities are, above all, compositions of diverse elements that when put together have the capacity to act. (Bucher, 2012 : p. 481)

L'auteure en vient donc à décrire l'amitié sur Facebook comme de l'amitié algorithmique : « un hybride sociotechnique, rassemblant différents éléments hétérogènes, humains et non humains » [notre traduction] (Bucher, 2012, p. 481). En concevant les réseaux sociaux numériques comme des assemblages comme le fait Bucher, on peut mieux comprendre de quelle manière les phénomènes sociaux qui s'y déroulent

ne découlent pas uniquement des interactions entre les individus, mais aussi de la technologie elle-même. Le seul fait de s'inscrire à Facebook ou à un autre réseau socionumérique nécessite d'entrer en rapport avec la technique. Une fois inscrit, l'algorithme de Facebook nous propose de devenir « amis » avec les contacts avec qui l'on échange fréquemment des courriels, puis on nous propose de devenir amis avec les amis de nos amis. Ensuite, on peut entrer en contact avec nos nouveaux amis, mais pour ce faire, il faut utiliser les modalités prévues par la plateforme.

### 3.12 La perte du débat dans l'espace public

Au-delà de la modification des relations interpersonnelles et de la manière dont les individus se projettent grâce aux médias socionumériques, la société est profondément modifiée par la technique et les médias de masse. Les désirs individuels prennent de plus en plus de place et on peut noter une perte des débats dans l'espace public (Stiegler, 2006).

Selon Bernard Stiegler, le présent est caractérisé par une perte de la *philia*, une expression qu'il emprunte à Aristote qui signifie le « désir comme pouvoir de liaison » (Stiegler, 2006, p.15) et qui peut produire une unité et un avenir politique. Si cette *philia* est en voie de disparition, c'est à cause du populisme industriel, nous dit Stiegler (Ibid., p.16). Ce type de populisme, aussi appelé « télécratie » tire son pouvoir des médias de masse et de la technique (Ibid., p.19).

La perte de la *philia* n'annonce rien de bon pour nos sociétés. Elle laisse libre-cours à l'égoïsme, qui conduit à une énergie destructrice :

L'égoïsme pulsionnel est un moteur, une énergie, une vitalité ; mais c'est une énergie destructrice tant qu'elle n'est pas liée et par là transformée en énergie sociale. C'est parce que le désir est ce qui permet cette transformation d'une énergie égoïste en énergie sociale que, sans le désir, aucun lien politique ne peut tenir. (Ibid., p.15).

Ainsi, lorsque les individus hyperindividualistes n'ont en tête que leur propre intérêt, une perte du politique s'en suit, et des phénomènes comme la cyberintimidation peuvent s'expliquer aisément. En effet, au lieu de débattre pour mettre de l'avant des idées, dans une perspective sociale, il est d'usage de se mettre de l'avant, en utilisant des tactiques d'autogratisation, ce qui peut créer un antagonisme entre les individus qui sont tous en compétition.

### 3.13 Conclusion

Les recherches mentionnées dans la revue de littérature sur la cyberintimidation sont menées d'une perspective psychologique ou psychosociale et les objets étudiés le sont en grande majorité sont d'un angle individuel. En analysant ces recherches grâce au cadre théorique exposé plus tôt, on peut constater qu'elles reflètent l'idée de Fukuyama selon laquelle l'on vit dans un monde « post-idéologique ». Elles renforcent également la vision selon laquelle la cyberintimidation ne serait qu'un simple pendant « en ligne » de l'intimidation traditionnelle. En effet, le contexte idéologique, sociohistorique ou technique n'est pas vraiment pris en compte par les chercheurs. Même si les caractéristiques des médias socionumériques sont considérées dans les recherches menées sur la cyberintimidation, ces derniers sont perçus comme des outils neutres dont les individus se servent pour établir des relations sociales. Le corpus de recherche sur la cyberintimidation vise ainsi à définir et circonscrire la problématique de la

cyberintimidation en lien avec les comportements individuels et à proposer des stratégies de prévention à déployer dans les écoles sans égard à la manière dont les médias socionumériques eux-mêmes sont pensés.

L'analyse du contexte social et technique dans lequel émerge la cyberintimidation conduit donc à constater que les médias socionumériques sont créés et structurés pour répondre à une logique marchande en projetant l'illusion qu'ils permettent une plus grande démocratisation. Cette dynamique sert à renforcer l'idéologie néolibérale en place tout en maintenant l'illusion que les objets techniques sont neutres. Ce faisant, la société individualiste produit des sujets hyperindividualistes intéressés d'abord et avant tout par leur propre jouissance. Intégrant les principes du néolibéralisme, ils se comportent à la manière d'une entreprise, intéressés à créer des alliances pour progresser en s'entourant d'autres individus qui valident leur point de vue et qui les aident à obtenir une gratification en temps réel chaque fois qu'ils s'expriment de manière perçue comme authentique en ligne.

Toutefois, dans cet écosystème concurrentiel où tous les individus se voient comme le centre du monde et s'attendent à jouir et à être validés à chaque instant, les frictions sont inévitables. Si l'antagonisme et les débats d'idées ne sont plus vus comme essentiels, car la rationalité technique l'emporte à tout coup, qu'advient-il du rapport à l'autre ? En effet, si tout le monde s'attend à avoir raison, les rapports sociaux sont appelés à être plus tendus.

La question de savoir ce qui constitue ou non de la cyberintimidation prend donc toute son importance. Comment faire la différence entre un désaccord, une dispute et de la cyberintimidation ?

## CHAPITRE IV

### MÉTHODOLOGIE

#### 4.1 Introduction

D'un point de vue théorique, nous avons pu démontrer les insuffisances des approches traditionnelles et individuelles pour décrire et comprendre le phénomène de la cyberintimidation dans toute sa complexité. La méthodologie que nous proposons permet d'aller plus loin et d'analyser la dimension sociale derrière les discours en lien avec la cyberintimidation. L'analyse du discours portant sur la cyberintimidation est choisie, puisque c'est une méthode qui permet de s'intéresser aux pratiques et aux situations qui constituent le phénomène :

Le discours, pour reprendre la formule de Norman Fairclough, est « socialement constitutif », mais également socialement constitué, c'est-à-dire que le discours constitue des pratiques sociales et des situations tout autant qu'il est constitué par elles. En ce sens, il participe à la fois au maintien du *statu quo* dans la société tout autant qu'il contribue à la transformer (Petitclerc, 2009).

Mentionnons toutefois d'entrée de jeu que, bien que l'analyse textuelle soit une ressource importante pour la recherche sociale, c'est une méthode qui a aussi ses limites (Fairclough, 2003, p. 15). En effet, une analyse complète doit, selon Fairclough, aller au-delà de l'analyse de textes pour voir comment ces textes sont reçus et critiqués et comment ils s'inscrivent dans le contexte social (Ibid.)

#### 4.2 L'analyse critique du discours

En cohérence avec l'approche employée pour décrire le cadre théorique, une approche critique a été utilisée pour effectuer l'analyse de discours. L'analyse critique du discours s'intéresse particulièrement aux relations de pouvoir dans le contexte social (Van Dijck, 2001, p. 352). Selon Fairclough, les discours sont idéologiques dans le sens qu'ils contribuent à maintenir certaines relations de pouvoir et de domination (Fairclough, 2010, p. 239). Les idéologies sont, pour Fairclough, « des représentations d'aspects du monde qui peuvent contribuer à établir, maintenir et changer les relations sociales de pouvoir, de domination et d'exploitation » (Fairclough, 2003, p. 9).

De plus, ce type d'analyse permet d'aller au-delà de la simple description du monde, puisqu'elle vise à identifier des problématiques et à proposer des manières de changer le monde. Les analyses de discours faites avec cette méthode tiennent donc pour acquis que les textes étudiés n'ont pas été élaborés dans un contexte neutre et que les discours sont influencés par les structures sociales (Van Dijck, 2001, p. 352).

Ainsi, dans la foulée des travaux de Winton et Tutters sur les politiques éducatives visant à prévenir et contrer l'intimidation en Ontario (Winton et Tutters, 2015), nous avons employé l'analyse de discours critique inspirée du modèle de Norman Fairclough (2003 ; 2013).

L'analyse du discours critique, telle que vue par Fairclough, est une approche particulièrement appropriée pour mener ce type d'analyse, puisqu'elle « insiste sur le fait que les aspects idéologiques des discours ne sont pas transparents, et qu'il s'agit donc de les dévoiler au plus grand nombre. C'est en ce sens qu'elle se place dans la continuité d'une tradition critique des sciences humaines » (Petitclerc, 2009).

### 4.3 Objet de recherche

Pour conduire notre analyse, des discours institutionnels provenant de divers acteurs sociaux portant sur la cyberintimidation ont été sélectionnés. Les discours portés par les institutions sont particulièrement intéressants à analyser lorsqu'on s'intéresse à l'idéologie, puisqu'ils contiennent ce que Fairclough appelle des « formations idéologiques-discursives » (Fairclough, 2010, p. 30). Ces formations deviennent parfois si dominantes qu'elles sont « naturalisées », c'est-à-dire qu'elles prennent un aspect non idéologique et entrent dans la catégorie du « bon sens » (*commonsense*) (Ibid., p. 30).

Cette idée rejoint le cadre théorique que nous avons utilisé, notamment en ce qui a trait au rejet du politique, exprimé par Mouffe (Mouffe, 2002, p. 184), ce qui confirme la pertinence de l'utilisation de l'analyse critique du discours dans le cadre de cette recherche. On peut également lier cette idée avec la manière dont Žižek décrit la dimension « rituelle » de l'idéologie, qui est si internalisée qu'elle peut paraître naturelle ou spontanée :

In order to answer this question, Žižek splits his appraisal of ideology into three parts: doctrine, belief and ritual. These three aspects of ideology correspond to Hegel's tripartite analysis of religion (religion being, for Marx, the supreme example of ideology):

Doctrine-ideological doctrine concerns the ideas, theories and beliefs of an ideology. For example, the doctrine of liberalism was (partly) originally developed in the ideas of the English philosopher John Locke (1632-1704).

Belief-ideological belief designates the material or external manifestations and apparatuses of its doctrine. For example, the doctrine of liberalism is materialized in an independent press, democratic elections and the free market.

Ritual-ideological ritual refers to the internalization of a doctrine, the way it is experienced as spontaneous or natural. In the case of liberalism, for example, subjects spontaneously or naturally think of themselves as free individuals. (Myers, 2003, p. 73)

En s'intéressant aux discours institutionnels au sujet de la cyberintimidation, il sera possible de dégager les éléments qui ont été « naturalisés » dans le discours, particulièrement en lien avec sa dimension technique, d'autant plus que celle-ci est souvent vue et définie comme « neutre » (approche instrumentale). Ceci permettra notamment dégager ce qui est pris pour acquis ou assumé dans les discours sur la cyberintimidation et de lier ces éléments avec le contexte idéologique dans le cadre duquel les discours prennent forme.

L'objectif est donc de faire ressortir la dimension idéologique par l'analyse des textes pour voir la manière dont est appréhendé le phénomène de la cyberintimidation, ainsi que sa dimension technique.

#### 4.4 Sélection du corpus d'analyse

Les textes ont été sélectionnés dans le but d'analyser le discours institutionnel au sujet de la cyberintimidation au Québec. Notre choix s'est porté sur des textes produits par divers paliers de gouvernements, organismes publics ou institutions scolaires couvrant le territoire du Québec, ainsi que par des organismes non gouvernementaux qui proposent des ressources et des services aux Québécois en lien avec la prévention et la lutte à la cyberintimidation. Le choix de sélectionner à la fois des textes provenant de sources policières ou gouvernementales et des textes écrits par des organismes à but non lucratif s'est fait afin de refléter le plus possible l'ensemble des voix constituant le

discours institutionnel au sujet de la cyberintimidation. L'objectif étant de retrouver un bon éventail des ressources offertes aux parents, enseignants, aux jeunes et au grand public qui cherchent des informations sur la cyberintimidation.

Afin de s'assurer de la pertinence des textes sélectionnés, ceux-ci seront retenus en fonction des critères suivants :

- porte principalement sur la cyberintimidation;
- offre une définition de la cyberintimidation ou propose des moyens pour prévenir ou agir contre la cyberintimidation ;
- s'adresse au grand public, ou plus précisément aux personnes victimes de cyberintimidation, à des élèves ou à des parents.

Tous les textes ont été trouvés en ligne et sont accessibles au grand public.

#### 4.4.1 Sources gouvernementales et policières

La première portion du corpus est formée par des écrits provenant de différents paliers gouvernementaux (gouvernement du Québec et du Canada) et de corps policiers. Trois textes gouvernementaux ont été utilisés dans le cadre de notre analyse. Il s'agit d'un rapport du Comité d'experts sur la cyberintimidation, intitulé *Ensemble contre l'intimidation*<sup>12</sup>. Ce rapport a été remis en 2015 au ministère québécois de la Famille et des Aînés. Le comité d'experts, formés de chercheurs, éducateurs et de membres des

---

<sup>12</sup>Comité d'experts sur la cyberintimidation. (septembre 2015). Ensemble contre l'intimidation : rapport du Comité d'experts sur la cyberintimidation. [Document PDF]  
Rapport présenté au ministère de la Famille et des Aînés : Gouvernement du Québec. Récupéré de : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/intimidation/definition/Pages/cyberintimidation.aspx>

forces de l'ordre, avait été mandaté par le gouvernement de Philippe Couillard en 2014 afin de présenter un état des lieux sur la cyberintimidation et de présenter des recommandations. Il s'agit d'un texte exhaustif sur l'état des connaissances sur la cyberintimidation présentant différentes approches à mettre en pratique par le gouvernement.

Le second texte émane lui aussi du gouvernement québécois, cette fois-ci du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Il s'agit d'un guide d'animation pour un atelier offert aux élèves du troisième cycle du primaire, intitulé *Cyberappréciation : branché sur le positif*<sup>13</sup>. Produit en 2013, ce guide et l'atelier qu'il présente a été réalisé en partenariat avec de nombreux organismes, tels que ENSEMBLE pour le respect de la diversité, Tel-jeunes et la Fondation Jasmin-Roy.

La troisième source gouvernementale est un rapport du groupe de travail du Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le cybercrime, remis en juin 2013 au Ministère de la Justice du Canada<sup>14</sup>. Ce texte a pour objectif de proposer d'éventuelles modifications au Code criminel en lien avec les phénomènes de la cyberintimidation et de la distribution non consensuelle d'images intimes.

Deux textes provenant des forces de l'ordre ont aussi été pris en compte par l'analyse. Il s'agit d'un texte publié sur le site web du Service de police de la Ville de Montréal<sup>15</sup> portant sur la cyberintimidation, les crimes qui y sont reliés et sur la prévention et la

---

<sup>13</sup> Québec. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2013). *Guide de l'animateur « Cyberappréciation » : Branché sur le positif*. [Document PDF]. Récupéré de : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/dpse/adaptation\\_serv\\_compl/Cyberapp\\_GuideAnimateur\\_Primaire.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/Cyberapp_GuideAnimateur_Primaire.pdf)

<sup>14</sup> Canada. Ministère de la Justice. (Juin 2013). *Groupe de coordination des hauts fonctionnaires sur le cybercrime*. [Document PDF]. Récupéré de <http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/cdncii-cndii/p1.html>

<sup>15</sup> Service de police de la Ville de Montréal. (2017). Cyberintimidation. Dans *Trouver de l'information: Service de police de la Ville de Montréal*. Récupéré le 2 avril 2017 de <https://www.spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Cyberintimidation>.

lutte contre ces phénomènes. Il est accompagné d'un jeu interactif pour les adolescents, qui n'a pas été intégré à l'analyse. L'autre texte a été diffusé sur le site de la Gendarmerie royale du Canada, et porte sur la cyberintimidation et l'intimidation de manière générale<sup>16</sup>.

#### 4.4.2 Textes provenant d'organismes à but non lucratif

Tous les autres textes formant le corpus proviennent d'organismes à but non lucratif ayant différentes missions. Il s'agit d'Éducaloi<sup>17</sup><sup>18</sup>, un organisme faisant la promotion de l'éducation juridique, Jeunesse J'écoute<sup>19</sup><sup>20</sup>, un service de soutien et d'intervention pour les jeunes, HabiloMédias<sup>21</sup>, un organisme dédié à la littératie numérique, le Centre

---

<sup>16</sup>Gendarmerie royale du Canada. (2018). Intimidation et cyberintimidation. Dans *Centre de prévention du crime : Gendarmerie royale du Canada*. Récupéré le 18 septembre 2018 de <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj/bull-inti/index-fra.htm>.

<sup>17</sup>Éducaloi. (2017). Cyberintimidation: les gestes interdits. Dans *Utiliser Internet et les réseaux sociaux: Éducaloi*. Récupéré le 30 mars 2017 de <https://www.educaloi.qc.ca/jeunesse/capsules/la-cyberintimidation/>.

<sup>18</sup>Éducaloi. (2015). 5 choses que les parents doivent savoir sur la cyberintimidation. Dans *Nouvelles : Éducaloi*. Récupéré le 30 mars 2017 de <https://www.educaloi.qc.ca/nouvelles/5-choses-que-les-parents-doivent-savoir-sur-la-cyberintimidation/>.

<sup>19</sup>Jeunesse, j'écoute. La cyberintimidation : comment rester en sécurité? Dans *Outils et ressources : Jeunesse, j'écoute*. Récupéré le 28 mai 2018 de <http://org.jeunessejecoute.ca/outils-et-ressources/cyberintimidation/>.

<sup>20</sup>Jeunesse, j'écoute. Est-ce que je fais de la cyberintimidation? Dans *Articles : Jeunesse, j'écoute*. Récupéré le 28 mai 2018 de <https://jeunessejecoute.ca/fr/article/est-ce-que-je-fais-de-la-cyberintimidation/>.

<sup>21</sup>HabiloMédias. (2017). Section Cyberintimidation. Dans *HabiloMédias : le Centre canadien d'Éducation aux médias et de littératie numérique*. Récupéré le 30 mars 2017 de <http://habilomedias.ca/litt%C3%A9ratie-num%C3%A9rique-et-%C3%A9ducation-aux-m%C3%A9dias/enjeux-num%C3%A9riques/cyberintimidation/>.

canadien de protection de l'enfance<sup>22</sup>, dédié à la sécurité des enfants, PrevNet<sup>23</sup>, un réseau de chercheurs et d'organismes dédiés à la lutte contre l'intimidation et la Croix-Rouge canadienne<sup>24</sup>.

Tableau 4.1 Textes analysés

Source	Type de source	Type de document	Nom du document	Année
Croix-Rouge	Organisme à but non lucratif	Pages web	Information sur la cyberintimidation	2017
Educaloi	Organisme à but non lucratif	Pages web	Cyberintimidation - les gestes interdits	2017
			5 choses que les parents doivent savoir sur la cyberintimidation	2015
HabiloMedia	Organisme à but non lucratif	Pages web	Cyberintimidation – aperçu	2017
			Comment les jeunes intimident en ligne	2017
			Qui sont les intimidateurs et pourquoi le font-ils ?	2017
			Cyberintimidation : le rôle des témoins	2017

<sup>22</sup> Centre canadien de protection de l'enfance. (2017). Que faire si votre enfant est victime de cyberintimidation? Dans *Ressources téléchargeables : Aidesmoisvp.ca*. Récupéré le 18 septembre 2018 de [https://needhelpnow.ca/app/fr/ressources\\_cyberbullying](https://needhelpnow.ca/app/fr/ressources_cyberbullying).

<sup>23</sup> PrevNet. (2017). Section Cyberintimidation. Dans PrevNet : le réseau pour la promotion de relations saines et l'élimination de la violence. Récupéré le 31 mars 2017 de <https://www.preynet.ca/fr/intimidation/cyberintimidation>.

<sup>24</sup> Croix-Rouge canadienne. (2017). Information sur la cyberintimidation. Dans *Prévention de la violence et de l'intimidation: Croix-Rouge canadienne*. Récupéré le 31 mars 2017 de <https://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/prevention-de-la-violence-et-de-l-intimidation/jeunes/information-sur-la-cyberintimidation>.

			Stratégies de lutte contre la cyberintimidation	2017
			La cyberintimidation et la loi	2017
Jeunesse J'écoute	Organisme à but non lucratif	Pages web	La cyberintimidation : comment rester en sécurité?	s.d.
			Est-ce que je fais de la cyberintimidation?	s.d.
PrevNet	Organisme à but non lucratif	Pages web	Cyberintimidation	2017
			Ce que les parents peuvent faire	2017
			Ce que les ados peuvent faire	2017
Service de police de la Ville de Montréal	Police	Page web	Cyberintimidation	2017
Gouvernement du Québec (ministère de la Famille et des Aînés)	Gouvernement	Document PDF	Rapport du comité d'experts sur la cyberintimidation	2015
Gouvernement du Québec (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur)	Gouvernement	Document PDF	Cyberappréciation : Guide de l'animateur au 3e cycle du primaire	2013
Gouvernement du Canada	Gouvernement	Document PDF	Groupe de travail du comité de coordination des hauts	2013

(ministère de la Justice)			fonctionnaires sur le cybercrime - Cyberintimidation et distribution non consensuelle d'images intimes	
Centre canadien de protection de l'enfance	Organisme à but non lucratif	Page web	Que faire si votre enfant est victime de cyberintimidation ?	2017
Gendarmerie royale du Canada	Police	Page web	Intimidation et cyberintimidation	2018

#### 4.5 Grille d'analyse

La conduite de cette analyse nous a menés à reconstruire le discours néolibéral sous-jacent et à proposer des pistes de réponse à la question de recherche présentée plus tôt : quels sont les facteurs sociocommunicationnels invoqués pour expliquer la cyberintimidation ?

Plus précisément, à travers notre analyse, nous avons tenté d'identifier dans ces discours :

- la manière dont la cyberintimidation est définie ;
- les causes invoquées pour expliquer le phénomène ;
- les dimensions individuelles ou sociales des causes relevées ;
- la manière dont la technique est abordée ;

- la manière dont les comportements liés à la cyberintimidation sont décrits.

Pour développer notre grille d'analyse de discours critique, nous nous sommes référés aux concepts du cadre théorique et nous les avons opérationnalisés avec une liste des mots-clés. L'analyse des textes nous a ainsi permis de mettre en relation les concepts théoriques énoncés avec les éléments du discours.

Tableau 4.2

Grille d'analyse du discours

Catégories d'analyse	Sous-catégories	Mots-clés
Causes de la cyberintimidation	Causes individuelles	- Comportement inadéquat, ennui, défoulement, recherche de pouvoir, exposition de soi, manque d'empathie, blague, vengeance ;
	Causes liées à la technique	- Utilisation détournée, disponibilité, facilité, rapidité, viralité, fausses nouvelles anonymat, réaction non visible, déshinhibition ;
Comportements prescrits	Comportements liés à la responsabilité individuelle	- Code de conduite, règles ; - Comportement amical, positif, adéquat, leadership ; - Réfléchir avant d'agir, agir de manière sécuritaire, responsable, agir de manière constructive ;

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Empathie, estime de soi, gestion de la colère</li> <li>- Supporter la victime, dénoncer, protester ;</li> <li>- Se protéger ;</li> <li>- Parler à un adulte de confiance ;</li> </ul>
Comportements proscrits	Comportements liés aux caractéristiques de la technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agir sans avoir peur des conséquences, de manière anonyme ;</li> <li>- Détourner l'usage des réseaux sociaux ;</li> </ul>
Conséquences		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépression, traumatisme, isolement, solitude, stress, santé mentale, suicide, estime de soi ;</li> <li>- Violence, peur, vulnérabilité ;</li> <li>- Répercussions graves, à long terme ;</li> <li>- Plus grave en ligne, se font sentir partout et tout le temps, viralité ;</li> </ul>
Acteurs	Victimes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de profil unique de victime ;</li> <li>- Adolescent, enfant, jeunes adultes, adultes ;</li> </ul>
	Agresseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agressif, impulsif ;</li> </ul>
	Témoins/Soutien	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adultes, professeurs, écoles, direction, policiers, familles ;</li> <li>- Fournisseurs internet, propriétaires réseaux sociaux ;</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Témoins jouent un rôle important, complexe, subissent des conséquences ;</li> </ul>
Caractéristiques de la cyberintimidation	En comparaison à l'intimidation traditionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus méchant, plus grave</li> <li>- Difficile à reconnaître</li> <li>- Facile à minimiser, ignorer</li> <li>- Difficile à dénoncer</li> <li>- Inégalité des rapports de force, répétition, s'échelonne dans le temps</li> </ul>
	En lien avec la technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Technique facilite la cyberintimidation, viralité</li> <li>- De manière anonyme, témoins invisibles ;</li> <li>- Difficile de fuir</li> <li>- Nombreux témoins</li> <li>- Portée décuplée, conséquences permanentes</li> <li>- Partout, tout le temps</li> </ul>
Comportements liés à la cyberintimidation		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harcèlement, messages blessants, menaces, incitation au suicide ;</li> <li>- Atteintes à la réputation, diffamation, usurpation d'identité ;</li> <li>- Utilisation des réseaux sociaux, Internet, distribution d'images intimes, courriels, messages-texte ;</li> </ul>

Définition du phénomène de la cyberintimidation	Description de l'acte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation des médias sociaux, internet, recours à la technologie ;</li> <li>- Dans le but d'intimider, causer du tort, humilier, blesser, acte délibéré</li> <li>- Répétition</li> <li>- Forme d'intimidation</li> </ul>
Lutte contre la cyberintimidation	Moyens individuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Police, interrogation, poursuites, accusations</li> <li>- Parler à un professeur, adulte de confiance</li> <li>- Dénonciation, signalement anonyme</li> <li>- Soutien victime</li> <li>- Bloquer agresseur</li> <li>- Médiation</li> </ul>
	Moyens collectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lois contre cyberintimidation</li> <li>- Règles et codes de conduite dans les écoles</li> <li>- Approche systémique, communauté ;</li> </ul>
Prévention de la cyberintimidation	Moyens individuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protéger mots de passe, renseignements personnels ;</li> <li>- Utiliser réseaux sociaux de manière responsable ;</li> <li>- Être gentil, empathique ;</li> <li>- Avoir confiance en soi ;</li> <li>- Réfléchir à la portée de ses actes ;</li> </ul>
	Moyens collectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation en classe ;</li> </ul>

		- Programmes d'intervention ;
Registre de la cyberintimidation		- Discrimination, harcèlement, situation dramatique, blague, violence, agression ;

#### 4.6 Hypothèses

1. Les discours qui portent sur la cyberintimidation font reposer ce problème sur la responsabilité des individus, sans égard au contexte social, communicationnel et technique.
2. L'hyperindividualisation de la société favorise le développement de stratégies d'autoexpression, faisant en sorte que les individus peuvent se dire et s'exprimer de toutes sortes de façons, ce qui peut les rendre vulnérables et parfois mener à des situations assimilables à de la cyberintimidation. Lorsque de telles situations arrivent, les solutions proposées font que seule la dimension individuelle de ce phénomène est abordée.
3. Cette situation contribue aux polysémies qui entourent la définition même de la cyberintimidation, qui varie d'un texte à l'autre.

#### 4.7 Méthode d'analyse

Les textes choisis ont d'abord fait l'objet d'une étude exhaustive, qui aura permis de dégager la grille d'analyse présentée plus haut. Le logiciel NVivo12 a été utilisé afin de classifier les textes selon les différentes catégories à l'aide des mots-clés. Cet outil a également été utilisé pour mesurer certaines occurrences de mots et d'expressions, mais cette méthode n'a pas été concluante étant donné le manque d'uniformité quant aux expressions employées d'une source à l'autre. En effet, les publics visés par les différents textes ne sont pas les mêmes (grand public, gouvernement, parents, adolescents, enfants), ce qui fait que les termes et les expressions utilisées varient grandement.

Également, comme nous le verrons dans la présentation des résultats, le phénomène de la cyberintimidation n'est pas défini universellement, ce qui crée une grande disparité dans la manière dont il est décrit. Cette étape de comparaison entre les textes a donc été réalisée sans l'aide d'un logiciel spécialisé, mais plutôt à l'aide d'un tableau Excel dans lequel chaque onglet représentait une des thématiques étudiées. Nous avons ainsi pu identifier les éléments qui ressortaient le plus et ceux qui différenciaient les textes les uns des autres.

## CHAPITRE V

### PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

#### 5.1 Définition de la cyberintimidation

Parmi toutes les sources analysées, environ la moitié propose une définition de la cyberintimidation. Les autres textes portent bien sûr sur le phénomène, mais sans jamais le définir à proprement dit. Comme nous l'avions exposé plus tôt, il n'existe pas une seule définition de la cyberintimidation qui fasse consensus chez les chercheurs. La même situation s'applique aux discours analysés. Cependant, les définitions proposées dans les textes analysés ont plusieurs éléments en commun.

Une première similitude est le recours à la comparaison avec l'intimidation traditionnelle, que l'on retrouve dans sept des textes analysés. Prenons par exemple la définition offerte par le site de référence Éducaloi : « On parle de cyberintimidation quand une personne en intimide une autre en utilisant un moyen technologique: réseaux sociaux, sites Web, messageries (courriels, textos), etc. » (Éducaloi, 2017). Cette définition est assez floue, puisqu'on y dit seulement que la cyberintimidation, c'est de l'intimidation faite via des moyens technologiques. Du côté de Jeunesse j'écoute, on retrouve une définition assez similaire : « La cyberintimidation est une forme d'intimidation pratiquée en se servant de la technologie pour intimider, humilier ou blesser quelqu'un. » (Jeunesse J'écoute, s.d.).

D'ailleurs, la majorité des textes présentant une définition de la cyberintimidation mentionne que la cyberintimidation passe par l'utilisation, le recours à, ou se fait par l'entremise de la technique.

Parmi les autres éléments unifiant les définitions proposées, mentionnons que cinq des textes analysés ont identifié les menaces et le harcèlement comme étant des formes de cyberintimidation (Gendarmerie royale du Canada, ; Ministère de la Justice, ; Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ; Ministère de la Famille, ; Service de police de la ville de Montréal, 2017).

Un autre fait intéressant à mentionner est que le rapport du ministère de la Justice canadien et le rapport présenté au ministère québécois de la Famille et des Aînés, souligne le fait qu'il n'existe pas de définition de la cyberintimidation qui fasse consensus :

Pour l'instant, il n'existe pas de définition universelle du concept, mais on retrouve des éléments communs dans les différentes versions examinées. Dans son rapport sur la cyberintimidation intitulé *La cyberintimidation, ça blesse! Respect des droits à l'ère numérique*, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne fait état de la difficulté de faire consensus sur une définition de la cyberintimidation, faute de compréhension commune de ce que cette activité comporte. Le Comité a trouvé des sources indiquant que la cyberintimidation est une forme que prend l'intimidation traditionnelle et il souligne que la cyberintimidation inclut des gestes visant à intimider, à embarrasser, à menacer ou à harceler les victimes ciblées. (Ministère de la Justice, 2013).

## 5.2 Caractéristiques de la cyberintimidation

Plusieurs des textes analysés font une comparaison entre l'intimidation traditionnelle et la cyberintimidation. Dans sept textes, on mentionne que la cyberintimidation est plus grave que l'intimidation, et ce, pour plusieurs raisons : les propos tenus en ligne sont plus graves ou plus blessants, notamment parce que la technique permet une plus grande rapidité et une diffusion plus étendue (Ministère de la Justice, 2013 ; Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2013 ; Ministère de la Famille et des Aînés, 2015), la cyberintimidation peut se faire sentir partout et en tout temps (Gendarmerie royale du Canada, 2018 ; HabiloMedia, 2017 ; Jeunesse J'écoute, s.d. ; Ministère de la Famille et des Aînés, 2015 ; Ministère de la Justice, 2013) et la technique permet l'anonymat (Croix-Rouge, 2017 ; Jeunesse J'écoute, s.d. ; Ministère de la Famille et des Aînés, 2015 ; Ministère de la Justice, 2013 ; PrevNet, 2017).

On constate ainsi que les caractéristiques propres à la cyberintimidation sont bien souvent en lien avec la technique.

## 5.3 Causes de la cyberintimidation

En règle générale, les textes analysés ne creusent pas les causes de la cyberintimidation. Ce phénomène est plutôt présenté comme un comportement déviant de la part des agresseurs ou encore un usage détourné de la technique. Toutefois, parmi les facteurs invoqués, on relève deux grandes causes : les causes individuelles et celles qui sont de nature technique.

Le texte de Jeunesse j'écoute présente un bon exemple des causes individuelles invoquées pour expliquer la cyberintimidation :

Pourquoi est-ce que je fais de la cyberintimidation? Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles les gens font de la cyberintimidation:

- Plusieurs personnes croient que c'est inoffensif et que c'est « juste une blague ».
- Les personnes qui s'ennuient, qui sont agitées ou contrariées peuvent faire de la cyberintimidation pour se défouler.
- La cyberintimidation peut mener une personne à se sentir puissante et populaire, en particulier si les autres semblent trouver cela amusant.
- Les personnes qui ont été cyberintimidées vont parfois se servir de ce moyen pour rendre la pareille aux gens qui les ont blessées ou pour se sentir plus puissantes que les autres.
- Les personnes qui font de la cyberintimidation croient parfois que l'autre personne l'a méritée, ce qui n'est jamais vrai. (Jeunesse, j'écoute, s.d.)

Lorsque la technique est invoquée comme cause de la cyberintimidation, on parle souvent du fait qu'elle permet aux agresseurs d'être anonymes, ce qui leur ferait perdre leur inhibition (Croix-Rouge, 2017 ; Ministère de la Famille, 2015 ; Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2013). On retrouve aussi l'argument selon lequel la cyberintimidation est un usage détourné de la technique, comme dans cet extrait du texte de PrevNet : « Mais tout se gâte lorsque cette technologie, dont le but premier est de rassembler, est utilisée pour abuser de l'autre ou pour exclure des jeunes de leurs réseaux sociaux et les plonger dans la solitude, la gêne, la peur et la honte. » (PrevNet, 2017).

Seul un texte s'attarde aux facteurs de causalité du point de vue des victimes de cyberintimidation. Il s'agit du rapport d'experts du ministère de la Famille et des Aînés, qui souligne que :

Il est à noter que les jeunes présentant différents facteurs de vulnérabilité sont bien souvent ceux qui adoptent des comportements plus risqués en ligne et qui fréquentent des environnements en ligne moins sécuritaires. Des jeunes dont l'identité sexuelle est incertaine, qui vivent des épisodes dépressifs ou qui expriment fortement leur sexualité en ligne fréquentent davantage les sites de clavardage et les forums et s'y exposent de façon plus hasardeuse. (Ministère de la Famille et des Aînés, 2015)

### Conséquences de la cyberintimidation

Plusieurs des textes analysés s'attardent aux conséquences de la cyberintimidation chez les victimes. Les conséquences qui sont les plus mentionnées sont la dépression, les problèmes de santé mentale et le suicide ou les pensées suicidaires.

Quelques sources mentionnent qu'en comparaison avec l'intimidation traditionnelle, les répercussions de la cyberintimidation se font sentir partout et tout le temps et que les conséquences seraient même plus graves lorsqu'on est en présence de cyberintimidation. L'autre élément qui revient beaucoup est le sentiment de solitude et d'isolement chez les victimes de cyberintimidation : « Être victime de cyberintimidation peut engendrer des sentiments de confusion, d'humiliation, de peur et d'isolement » (Jeunesse, j'écoute, s.d.) ; « Les jeunes victimes de cyberintimidation éprouvent un profond sentiment d'isolement, ils vivent dans la peur, la solitude et le désespoir » (PrevNet, 2017).

#### 5.4 Acteurs de la cyberintimidation

Les textes analysés mentionnent le plus souvent que ce sont des jeunes ou des adolescents qui sont victimes de cyberintimidation. Le rapport remis au ministère de la Famille et des Aînés précise toutefois que ce phénomène peut toucher n'importe qui : « chaque citoyenne ou citoyen peut être touché par la cyberintimidation, peu importe son genre, son origine ou d'autres caractéristiques » (Ministère de la Famille et des Aînés, 2015).

Le rôle des témoins est aussi noté comme très important: certaines sources comme PrevNet et HabiloMédia soulignent que les témoins d'une agression ont une responsabilité envers les victimes et que leurs actions (ou non-action) peuvent soit aggraver ou aider la situation (PrevNet, 2017 ; HabiloMedia, 2017).

Le rôle de la communauté (parents, amis, professeurs, écoles, policiers) est également souvent mentionné dans les textes portant sur la cyberintimidation. À titre d'exemple : « Nous estimons que les enseignants, les policiers-éducateurs, les familles et la société dans son ensemble ont tous un grand rôle à jouer auprès des jeunes victimes de cyberintimidation. » (Centre canadien de protection de l'enfance, 2017). Ceci donne à croire qu'il faut mettre en place des approches plutôt sociales ou communautaires qu'individuelles afin de s'attaquer et de prévenir la cyberintimidation.

### 5.5 Comportements liés à la cyberintimidation

Les sources analysées s'entendent assez bien sur les comportements assimilés à la cyberintimidation. Il semble y avoir un registre assez large de comportements liés à la cyberintimidation, allant de simples moqueries, aux insultes, commentaires blessants et messages embarrassants, jusqu'aux menaces et même à l'incitation au suicide. Les textes soulignent que ces comportements se font par l'entremise de la technique, soit par courriel, texto, grâce à des sites web ou des sites de médias sociaux. On retrouve souvent l'idée que la technique permet ou facilite certains comportements liés à la cyberintimidation, par exemple l'usurpation d'identité grâce à l'anonymat, le partage de photos intimes ou embarrassantes, ou la propagation de rumeurs. Par exemple :

« La cyberintimidation se fait de plusieurs façons, notamment par l'envoi de messages harcelants ou menaçants par courriel, par messagerie instantanée ou encore par messages textes (textos), ou par l'affichage de messages dans des clavardoirs, sur des babillards dédiés au dénigrement ou sur d'autres sites de réseautage social. Une autre méthode courante de cyberintimidation est la publication en ligne ou la distribution électronique de photos ou de messages embarrassants. Il peut également s'agir de créer des sites Web pour se moquer d'une ou de plusieurs victimes, les tourmenter et les harceler. Les cyberintimidateurs peuvent même utiliser des sites Web pour créer des sondages ou des bureaux de scrutin en ligne dans lesquels leurs utilisateurs sélectionnent, par exemple, la compagne de classe la plus laide ou la plus grosse. » (Ministère de la Justice, 2013)

Toutefois, il semble difficile de saisir, à travers les descriptions des comportements liés à la cyberintimidation, ce qui constitue réellement de la cyberintimidation ou ce qui est du harcèlement en ligne ou simplement un conflit entre personnes. Ce défi important est d'ailleurs souligné dans le rapport du ministère de la Famille et des Aînés : « l'absence de définition universellement acceptée et la diversité des représentations

qui en sont faites à travers un amalgame de concepts posent certains défis sur le plan de la communication » (Ministère de la Famille et des Aînés, 2015).

## 5.6 Comportements prescrits

Nous avons choisi de nous intéresser aux comportements prescrits par les auteurs des textes analysés afin d'avoir une idée des valeurs prônées et de la vision sous-jacente du phénomène de la cyberintimidation dans les différents textes.

La plupart des comportements prescrits pour prévenir ou lutter contre la cyberintimidation relèvent de la responsabilité des individus. Le document du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur insiste particulièrement sur le développement d'habiletés individuelles à développer chez les jeunes à travers ce qu'il appelle la « cyberappréciation », un comportement qui « se manifeste par tout comportement amical, positif, encourageant dans le cyberspace, mais aussi par tout comportement qui permet de prévenir ou de réduire l'intimidation dans le cyberspace » (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2013).

Plusieurs sources suggèrent de dénoncer les situations de cyberintimidation dont on est témoin (Gendarmerie royale du Canada, 2018; Centre canadien de protection de l'enfance, 2017; PrevNet, 2017) ou encore de contacter les compagnies de fournisseurs internet et propriétaires de médias sociaux numériques pour signaler des contenus (PrevNet, 2017; Gendarmerie royale du Canada, 2018), mais aucune source ne mentionne le développement d'une pensée critique quant à l'usage de la technique.

## 5.7 Prévention de la cyberintimidation

La prévention de la cyberintimidation prend une grande place dans les textes analysés. La plupart des sources proposent des moyens de prévention basés sur la responsabilité individuelle, mais quelques-uns soulignent toutefois la responsabilité de la collectivité face à ce phénomène.

Dans bien des cas, prévention rime avec sensibilisation. Cela passe, comme le mentionne le rapport du ministère de la Famille et des Aînés, par l' « adoption de comportements empreints de respect et de civisme afin de prévenir la cyberintimidation. » Les comportements prescrits mentionnés plus haut sont en fait, pour bien des sources, des moyens de prévenir la cyberintimidation. Cela peut passer par le fait de faire preuve d'empathie en se mettant à la place de l'autre: « Sois gentil en ligne. Évite d'envoyer ou de transmettre des messages dénigrants. Pose-toi les questions suivantes avant d'agir : Comment te sentirais-tu si quelqu'un te faisait la même chose? » (Croix-Rouge, 2017). On encourage également les adolescents à développer leur confiance en eux:

Une bonne estime de soi à la base est primordiale afin d'évoluer de façon constructive dans cet environnement, comme ailleurs. Celle-ci permettra aux jeunes de s'affirmer positivement, d'avoir des réactions réfléchies et, entre autres, de résister à une influence négative des autres (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2013).

La prévention de la cyberintimidation passerait aussi, selon certaines sources, par l'apprentissage de l'utilisation responsable des technologies. Par exemple, on encourage les parents à enseigner à leurs enfants à « ne jamais donner de renseignements personnels et ne pas partager ses mots de passe avec les amis » (HabiloMedia, 2017).

Certaines des sources étudiées reconnaissent le fait que des actions préventives à l'échelle collective ont une plus grande portée. C'est notamment le cas d'HabiloMedia, qui suggère de mettre en œuvre des actions qui touchent un grand nombre de personnes :

Nous pouvons en déduire que la culture (culture des jeunes, culture de l'école, médias populaires) pour déterminer la façon dont les jeunes répondent à l'intimidation a une grande importance. Si nous pouvons établir une culture où le respect est la norme, nous pouvons habiliter les témoins à prendre des mesures, et peut-être rendre les formes plus directes d'intervention plus sécuritaires (même s'il y aura toujours des situations où les interventions indirectes sont une meilleure idée). Voilà pourquoi les interventions contre l'intimidation sont les plus efficaces s'ils se produisent non pas seulement dans une seule classe ou même dans une seule école, mais dans l'ensemble de la communauté également (Ibid, 2017).

Finalement, un autre moyen de prévenir la cyberintimidation, selon HabiloMedia, est d'établir clairement ce qui sera fait au cas où celle-ci survient:

85 % [des élèves sondés] disent qu'ils interviendraient [pour dénoncer ou pour aider la victime] s'ils savaient que quelque chose serait fait pour régler le problème, ce qui montre l'importance pour les écoles d'établir des procédures claires et cohérentes pour signaler la cyberintimidation qui font savoir d'avance aux élèves que certaines mesures seront prises (Ibid, 2017)

## 5.8 Lutte à la cyberintimidation

Il arrive bien souvent que la prévention ne soit pas suffisante ou assez efficace pour empêcher des situations de cyberintimidation d'advenir. Les textes étudiés proposent alors des moyens de lutter ou de réagir en cas de cyberintimidation. Le site Éducaloi souligne qu'au Québec, il est obligatoire pour les écoles d'agir en la matière : « Au

Québec, chaque école primaire et secondaire doit prévenir et combattre l'intimidation, y compris la cyberintimidation. Elle doit mettre en place des mesures d'aide et s'assurer que les plaintes demeurent confidentielles. » (Éducaloi, 2017). Plusieurs sources suggèrent de porter plainte à la police et insistent aussi sur le caractère illégal de certaines actions liées à la cyberintimidation : « Un jeune cyberintimidateur s'expose à des conséquences juridiques. La plus sérieuse de ces conséquences, c'est la condamnation par un tribunal. Même si certains comportements peuvent sembler anodins aux yeux des jeunes, la loi considère parfois la cyberintimidation comme un crime » (Ibid.).

La majorité des moyens proposés dans les textes pour lutter contre la situation sont classés dans la catégorie des moyens individuels. En effet, les différentes sources proposent aux victimes ou à leurs parents des moyens concrets pour faire face à une situation grave, qui cause du tort et de la détresse. Jeunesse J'écoute propose par exemple cette marche à suivre en cas de cyberintimidation :

Ne riposte pas. Souvent, l'intimidateur cherche à te faire fâcher. En ripostant, il obtient exactement ce qu'il souhaitait.

Enregistre les éléments de preuve.

Dite à votre enfant de s'assurer d'enregistrer les preuves si quelqu'un a été méchant envers eux en ligne. Si quelque chose leur a été envoyé directement, assurez-vous qu'ils en fassent une sauvegarde. Si c'est quelque chose qui peut être effacé [...] demandez-leur de faire une capture d'écran[...].

Parles-en à quelqu'un.

Assurez-vous que vos enfants sachent qu'ils peuvent venir vous voir ou aller voir un autre adulte en qui ils ont confiance en tout moment s'ils ont des ennuis. S'ils n'ont personne à qui parler hors ligne, rappelez-leur qu'ils peuvent contacter Jeunesse, J'écoute (<http://www.jeunessejecoute.ca>) et se confier à un de leurs conseillers spécialement formés. Rappelez-leur que ce

n'est pas de leur faute s'ils sont victime de cyberintimidation. Il n'y a rien dans leur façon d'agir qui puisse justifier que quelqu'un soit méchant envers eux et il n'y a rien dans leur personne qui puisse justifier que quelqu'un soit méchant envers eux. (Jeunesse J'écoute, s.d.)

On suggère de parler à un parent ou à un adulte de confiance dans sept des différents textes recensés. Toutefois, PrevNet mentionne que certains adolescents ne sont pas portés à en parler à leurs parents : « Souvent, les ados victimes d'intimidation hésitent à se confier à leurs parents...de crainte qu'on ne restreigne leurs activités en ligne. Rassurez votre ado, dites-lui que vous ne confisquerez pas son téléphone cellulaire et que vous ne le priverez pas d'Internet » (PrevNet, 2017).

Porter plainte à l'école ou parler à un professeur est aussi recommandé dans certains textes. Toutefois, Habilo Media mentionne que les jeunes sont parfois réticents à signaler la situation à leur école, à cause du mode d'intervention mis en place dans le système scolaire. Une étude faite par HabiloMedia en collaboration avec PrevNet démontre même que les jeunes hésitent beaucoup à se tourner vers leurs enseignants : « les enseignants ne tombent généralement pas dans la catégorie des "adultes de confiance". Ce n'est pas parce que les élèves n'ont pas confiance en leurs bonnes intentions, mais parce que les efforts des enseignants pour aider sont perçus comme inefficaces » (HabiloMedia, 2017).

Des moyens liés à la technique (fournisseurs de services, sites de réseaux sociaux, etc.) sont proposés dans quatre textes. Il s'agit par exemple de signaler la situation à un fournisseur Internet ou à un média socionumérique), de réduire son utilisation d'Internet ou de fermer ses comptes :

Enregistrez les éléments de preuve. Dites à votre enfant de s'assurer d'enregistrer les preuves si quelqu'un a été méchant envers eux en ligne. Si quelque chose leur a été envoyé directement, assurez-vous qu'ils en fassent une sauvegarde. Si c'est quelque chose qui peut être effacé (un

micromessage, une mise à jour de statut, etc.) demandez-leur de faire une capture d'écran (Habilo Media, 2017)

Demandez à votre enfant de modifier ses paramètres de confidentialité sur les sites de médias sociaux et de bloquer l'intimidateur ou de le retirer de sa liste d'amis ou de contacts. La plupart des sites permettent aux utilisateurs de déterminer qui peut consulter leur profil, y publier des messages ou leur en envoyer, et beaucoup offrent la possibilité de bloquer certains correspondants ou de les retirer. (Centre canadien de protection de l'enfance, 2017)

Offrir du soutien aux victimes est proposé, notamment par l'entremise de la médiation :  
« L'expérience et la recherche en milieu scolaire montrent par ailleurs que la médiation est une avenue plus efficace dans une optique de justice réparatrice, de prévention de la récidive et de soutien aux victimes (Ministère de la Famille et des Aînés, 2015).

## CHAPITRE VI

### INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Notre analyse des textes nous a permis de faire ressortir des éléments et des lieux communs qui constituent, en bonne partie, le discours institutionnel sur la cyberintimidation au Québec. Cette lecture approfondie nous donne l'occasion de nous pencher sur cette vision et de mettre en lumière certains constats sur la manière dont est appréhendé le phénomène de la cyberintimidation, notamment en lien avec la technique, mais aussi avec le primat de l'individualisme et le contexte technique qui en découle.

Avant de débiter cette analyse, il convient de recontextualiser l'importance qu'ont les discours sur la manière dont on comprend le monde qui nous entoure. Comme le dit Fairclough, les discours nous révèlent plusieurs choses sur l'idéologie, puisqu'ils contiennent des « formations idéologiques-discursives » (Fairclough, 2010, p. 30). Ces éléments sont des affirmations qui semblent non-idéologiques et qui sont intégrées dans les discours, car elles relèvent du « bon sens » ou d'une vision qui serait partagée par tous.

Nous nous intéresserons particulièrement à ces *a priori* en lien avec les jugements posés sur la technique et sur la manière de voir la société et l'individu. Ainsi, nous serons en mesure de juger de la manière dont le contexte social, communicationnel et technique est pris en compte dans les discours entourant la cyberintimidation. Nous

verrons aussi si les solutions proposées pour prévenir et contrer la cyberintimidation vont au-delà de la dimension individuelle du phénomène et de quelle manière la cyberintimidation se situe dans un registre de comportements similaires. Finalement, nous analyserons les définitions de la cyberintimidation et les problèmes qu'elles amènent.

### 6.1 Cyberintimidation et vision de la technique

Les textes analysés ne semblent pas voir la technique sous un œil critique. Pour prévenir la cyberintimidation et lutter contre celle-ci, il est souvent recommandé que les jeunes se questionnent sur leurs comportements et leur usage de la technique, mais il n'est toutefois pas proposé de remettre en question la nature elle-même de ces objets techniques. Les descriptions faites de la technique, de son usage et de sa place au sein de notre société sont, au mieux, neutres (par exemple : L'intimidation est un problème qui prend de l'ampleur pour les jeunes et pour leurs éducateurs, particulièrement en raison de l'utilisation de plus en plus répandue des nouvelles technologies qui permettent la diffusion rapide et facile des communications (Ministère de la Justice, 2013)), mais quelques fois, elles sont carrément jovialistes :

Nous vivons dans un monde plus branché que jamais! Skype, courriel, Facebook, Twitter. Nous pouvons prendre des photos avec notre téléphone intelligent et partager une idée ou une blague avec des milliers de personnes à la fois – en une fraction de seconde. Les ados d'aujourd'hui n'ont jamais échangé de message texte sans passer par l'Internet; ils sont donc particulièrement doués en matière de nouvelles technologies et savent utiliser les outils électroniques pour se créer des réseaux sociaux vitaux. (PrevNet, 2017)

Cette vision rejoint celle des chercheurs qui se penchent sur la cyberintimidation, comme Tokunaga (2010, p.277) ou Cassidy et al. (2013, p.577), qui voient dans la technique un progrès de société permettant entre autres un plus grand accès à l'information et dans les réseaux socionumériques, une manière de s'intégrer dans un réseau et de collaborer.

Or cette manière d'envisager la technique relève du fétichisme, comme nous le dit si bien Jodi Dean (2009, p.17). Elle implique que l'on doit encourager la participation, le partage de l'opinion avec en trame de fond, un droit à la jouissance (Ibid., 2009, p.50).

Qui plus est, même si certaines sources reconnaissent que les objets techniques peuvent faciliter l'apparition de certains comportements assimilés à la cyberintimidation : « La cyberintimidation implique l'utilisation des technologies de l'information et des communications qui facilitent le comportement délibéré, hostile et souvent répété d'une personne ou d'un groupe dans l'intention de faire du mal à d'autres. » (Ministère de la Justice, 2013), les solutions proposées se concentrent sur les individus et non sur la technique elle-même.

Ainsi, certaines caractéristiques de la technique, comme le fait qu'elle permet l'anonymat, qu'elle rend possible de relayer des messages et des photos à un grand nombre de personnes ou encore qu'elle amène une rapidité et une instantanéité, sont mentionnées.

Si la cyberintimidation peut causer plus de préjudices que l'intimidation hors ligne, c'est en partie parce qu'elle est perpétrée en présence de témoins ou de collaborateurs invisibles, de sorte que la victime ne sait plus qui est au courant ou qui il faut craindre. La technologie décuple la portée que peut avoir l'intimidateur en lui permettant d'intimider partout et en tout temps.  
» (HabiloMedia, 2017)

« Pourquoi la cyberintimidation est-elle néfaste? Toutes les formes d'intimidation sont néfastes, mais la cyberintimidation peut être particulièrement dangereuse, car :

C'est plus facile: la personne qui fait de la cyberintimidation ne peut pas voir sa victime et vice-versa, elle ne voit donc pas les dommages qu'elle cause. Il est plus facile d'ignorer les conséquences de ces comportements ou de les considérer comme une blague inoffensive.

C'est plus visible: la cyberintimidation atteint beaucoup plus de personnes que l'intimidation face à face. Si une personne publie quelque chose que tout ton cercle d'amis peut voir, ça blesse plus que si elle te le dit en personne.

Ça suit la victime: on se déplace rarement sans nos téléphones, ce qui fait que la cyberintimidation peut suivre la victime partout, même dans les endroits sûrs comme la maison. (Jeunesse, j'écoute, s.d.)

Notre revue de littérature portant sur la recherche faite sur la cyberintimidation relevait aussi ces éléments. Plusieurs chercheurs tels que Tokunaga (2010), Bauman (2013), Deschamps et McNutt (2016), Cassidy et *al.* (2013), invoquaient ces caractéristiques de la technique pour différencier la cyberintimidation de l'intimidation traditionnelle.

Comme on a pu le voir plus tôt, l'hyperindividualisme advient dans un contexte où l'individu prend une place démesurée par rapport au social (Mondoux, 2011). Les discours qui entourent la cyberintimidation ne semblent pas du tout s'intéresser aux raisons pour lesquelles les individus, en particulier les jeunes puisque c'est en grande partie à eux que ces textes font référence, sentent le besoin de se dire et de se dévoiler en ligne. Ils n'explorent pas non plus le fait que le rapport avec l'autre s'est modifié. Ainsi, les jeunes qui grandissent dans une société individualiste dominée par l'idéologie néolibérale, qui valorise avant tout le progrès et la technologie, sont poussés à trouver des stratégies d'autoexpression et à entrer en concurrence les uns avec les autres. Comme le dit Mondoux: « Voilà pourquoi les médias sociaux ne sont pas que des outils d'expression personnelle, ce sont également - et surtout - des outils

permettant le déploiement de stratégies de quête/construction de soi (identité numérique). » (2011, p. 52).

Dans les textes analysés, tout au plus, on avance que certaines personnes, plus fragiles, sont à risque de devenir victimes de cyberintimidation :

Il est à noter que les jeunes présentant différents facteurs de vulnérabilité sont bien souvent ceux qui adoptent des comportements plus risqués en ligne et qui fréquentent des environnements en ligne moins sécuritaires. Des jeunes dont l'identité sexuelle est incertaine, qui vivent des épisodes dépressifs ou qui expriment fortement leur sexualité en ligne fréquentent davantage les sites de clavardage et les forums et s'y exposent de façon plus hasardeuse. Ils deviennent ainsi des « cibles » pour certains utilisateurs malveillants. (Ministère de la Famille et des Aînés, 2015)

Le fardeau revient donc à l'individu et non à la collectivité ni à la technique.

Ainsi, on tient pour acquis que les jeunes qui font de la cyberintimidation détournent les différents objets techniques pour en faire une mauvaise utilisation. Il est certes intéressant de sensibiliser les jeunes afin qu'ils fassent preuve d'empathie et qu'ils développent leur confiance en eux dans le but de prévenir des situations menant à la cyberintimidation, mais si l'on ne questionne pas les objets techniques eux-mêmes ainsi que notre relation avec ceux-ci, on se ferme les yeux sur un grand pan de la problématique.

## 6.2 Cyberintimidation et vision hyperindividualiste de la société

La manière dont la cyberintimidation est décrite dans les textes analysés donne à penser que la cyberintimidation n'est qu'une problématique interindividuelle. Puisqu'elle est souvent réduite à n'être qu'un pendant « en ligne » de l'intimidation traditionnelle, qui est habituellement étudiée selon des approches individualisantes, les textes ne s'attardent pas à replacer la cyberintimidation dans un contexte de problématiques sociales plus larges.

La majorité des textes analysés perçoivent la cyberintimidation dans sa plus simple expression, c'est-à-dire, comme une problématique entre individus, une dispute entre amis ou un comportement déviant de la part d'une personne. La définition de la cyberintimidation du Service de police de Montréal (2017) offre un bon exemple de ceci : « La cyberintimidation, c'est le fait de harceler une personne ou de tenir à son endroit des propos menaçants, haineux, injurieux ou dégradants qu'ils soient illustrés ou écrits. Elle concerne également le fait de harceler une personne. »

Cette individualisation des problèmes sociaux découle de la perte du débat public dont nous avons traité un peu plus tôt. Cette problématique abordée par Dardot et Laval (2009, p.429), fait en sorte que nous sommes incités à voir toutes les problématiques sociales comme des problèmes ayant des causes individuelles, liées à la responsabilité des individus. Il s'agit d'un problème, car comme nous le dit Jean-Baptiste Comby (2014), la conséquence est de s'emmurer dans une société encore plus individualiste :

La dépolitisation du débat public se manifeste bien souvent par le succès des visions qui individualisent les problèmes, au détriment de celles les socialisant. Tandis que les secondes insistent sur les causes collectives des maux de la société, les premières les imputent prioritairement aux comportements individuels. La valorisation de ces interprétations

« asociales » du monde social entraîne un rétrécissement du débat d'idées. Le spectre des possibles ne se présente en effet plus dans les termes politiques du « modèle de société », mais est confiné à des registres moraux. Les solutions envisagées reposent alors sur des prescriptions normatives présentées comme indiscutables, ce qui n'est pas sans fragiliser le processus délibératif. (Comby, 2014, p.46)

Une des exceptions dans les textes analysés provient du rapport présenté au Ministère de la Famille et des Aînés (2015), qui souligne l'importance d'impliquer l'ensemble des acteurs sociaux dans l'identification des problèmes liés à la cyberintimidation et dans la réponse proposée à ces problèmes:

La responsabilité est donc partagée entre les citoyennes et les citoyens, les acteurs de la société civile, les communautés et l'État. Il appartient à chacun de se sentir concerné, d'agir dès les premiers signes et de dénoncer les situations de cyberintimidation. Les personnes ciblées, les témoins ainsi que les auteurs de gestes intimidants en ligne ont besoin d'être soutenus et outillés pour faire face à ces situations, indépendamment du milieu dans lequel ils évoluent. Tous les milieux ont un rôle à jouer (ex.: scolaire, sportif, policier, communautaire, professionnel, etc.) et ont avantage à agir en collaboration et en partenariat. (Ministère de la Famille et des Aînés, 2015)

Bien qu'il s'agisse d'un pas vers une vision plus globale du phénomène de la cyberintimidation, Comby nous met en garde contre une tendance qui amène les États, sous le couvert de s'intéresser au social, à individualiser encore plus les phénomènes sociaux :

Lorsqu'ils définissent les enjeux dont ils se saisissent, les agents de l'État coopèrent avec des ingénieurs « sociaux » issus de domaines tels que la communication, les études d'opinion, la psychologie, l'accidentologie ou la criminologie. Ils s'appuient sur leurs diagnostics pour hiérarchiser les causes des problèmes et justifier les politiques publiques déployées. Dans la mesure où ces experts se revendiquent souvent des sciences sociales, on pourrait donc s'attendre à ce qu'ils favorisent la socialisation des nuisances et des souffrances. Pourtant, les politiques préventives, incitatives ou coercitives, c'est-à-dire centrées sur les individus, prolifèrent depuis une

quinzaine d'années, comme si les *social scientists* participaient désormais à l'individualisation des manières légitimes d'appréhender les phénomènes sociaux. (Comby, 2014, p. 46)

Dans le monde de l'éducation, cette individualisation des problèmes sociaux est aussi remarquée, notamment par Winton et Tuters (2015), qui ont constaté que le phénomène de l'intimidation était perçu comme une problématique individuelle dans les écoles. Leur étude des politiques visant à prévenir et agir contre l'intimidation dans les écoles en Ontario les amène d'ailleurs à affirmer que la manière dont le phénomène de l'intimidation est décrit par les institutions, comme un problème individuel et non social ou systémique, sert les intérêts du néolibéralisme et du néoconservatisme (Winton et Tuters, 2015, p.133).

Qui plus est, si les discours institutionnels que nous avons analysés font porter la responsabilité de la cyberintimidation aux individus, il s'agit aussi d'un reflet de ce que nous dit Mouffe lorsqu'elle explique que l'approche individualiste et rationaliste qui prévaut empêche la reconnaissance des identités collectives (Mouffe, 2005, p.10). Dans ce contexte, notre rapport à l'autre se trouve fortement modifié. On se retrouve ainsi en plein dans la dynamique de l'hyperindividualisme, dans laquelle le collectif est complètement évacué au profit de la jouissance individuelle (Ménard et Mondoux, 2018, p. 223).

### 6.3 Cyberintimidation et contexte technique

La combinaison entre la vision neutre de la technique et la perception individualiste du phénomène de la cyberintimidation qui se dégage des textes choisis nous permet de saisir le contexte technique dans lequel se situent les discours institutionnels sur la

cyberintimidation au Québec. Si l'on analyse ce contexte à travers le prisme des théories critiques mobilisées dans le cadre théorique, il est possible d'avancer que ce contexte technique provoque un écosystème idéal pour l'émergence d'un phénomène comme celui de la cyberintimidation.

En effet, les acteurs de la cyberintimidation – agresseurs, victimes, témoins, etc. –, comme l'ensemble des jeunes Québécois, sont des individus évoluant dans une société qui valorise les progrès techniques et qui met l'accent sur l'individu, et non le collectif.

Dans une logique hyperindividualiste, ils cherchent à peaufiner leur image et leur présentation d'eux-mêmes grâce aux médias sociaux numériques (Mondoux, 2011), qui sont justement conçus dans cette perspective. Ils sont poussés à agir en tant qu'entrepreneurs (Dardot et Laval, 2009, p. 233), afin d'agrandir leur réseau et de récolter toujours plus de « j'aime » (Gershon, 2011, p. 867). Les stratégies d'autoexpression qu'ils développent font en sorte qu'ils sont toujours à la recherche de validation et de gratification instantanée (Mondoux, 2011, p. 52). Il existe une tension, parce que l'individu hyperindividualiste s'il veut pouvoir se dire, a besoin de l'autre. Ainsi, il doit se présenter avantageusement au monde et, pour ce faire, il doit entrer en compétition avec l'autre.

En voulant se dire, se présenter et se montrer en priorité, tout un pan de la vie sociale est éclipsé. Nous avons abordé cette idée plus tôt en introduisant le concept de la perte de la *philia* élaborée par Stiegler (2006, p.15). La place que prend le débat d'idées dans le contexte est forcément réduite, puisque lorsqu'on est contre une idée, on ne débat plus avec cette idée, mais contre quelqu'un. Ainsi, les individus hyperindividualistes sont la somme des traces, des morceaux d'authenticité qu'ils laissent derrière eux en ligne (Ménard et Mondoux, 2018, p. 225). Habités à toujours se dire ici et maintenant en raison du dictat du temps réel, les individus hyperindividualistes sont poussés à agir impulsivement et à laisser des traces qui sont conservées longtemps et qui sont parfois

le résultat de mauvaises blagues ou de réactions à chaud et qui peuvent parfois mener à de possibles situations de cyberintimidation.

La cyberintimidation émerge donc dans ce contexte, entre des individus qui sont prêts à tout pour se mettre de l'avant et pour qui leur réputation est extrêmement importante. Elle se déploie dans des plateformes conçues pour que les utilisateurs se dévoilent, pour qu'ils offrent leurs données personnelles, pour qu'ils créent des réseaux toujours plus vastes. Les médias socionumériques sont aussi conçus de façon à ce que les individus qui ont des idées similaires se rassemblent (Gershon, 2011, p. 867). Ceci peut parfois laisser croire que « tout le monde pense comme nous » et, lorsque confrontés à des idées différentes, la réaction peut être démesurée (Hampton *et al.*, 2011, p. 1034). Ces individus hyperindividualistes sont donc habitués à voir leurs opinions validées et ils pourraient devenir susceptibles ou plus sensibles aux opinions contraires.

Bien entendu, le choix de cyberintimider quelqu'un revient toujours aux individus et il est important de sensibiliser les jeunes aux conséquences de leurs actions. Toutefois lorsqu'on tente d'envisager le phénomène dans une perspective plus englobante, il est possible de mieux comprendre comment et pourquoi certaines situations peuvent advenir.

Les stratégies de prévention et de lutte à la cyberintimidation présentées dans les textes analysés ne touchent toutefois pas à cet aspect de la « vie numérique » des individus. Les jeunes ne sont pas invités à explorer les raisons pour lesquelles ils sont poussés à se présenter en ligne ni à voir de manière critique la gratification instantanée qu'ils obtiennent.

Certes, les textes analysés recommandent aux jeunes de réfléchir avant de publier des commentaires blessants sur les médias socionumériques. Par exemple :

Il est nécessaire de sensibiliser les jeunes à l'importance et à l'ampleur de leurs gestes dans le cyberspace. Une action qui a pris quelques secondes (ou une seule!) à poser peut avoir des impacts sur la vie d'une personne pendant une journée, une semaine, une année... ou une vie entière. (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2013)

Il pourrait toutefois être utile d'aller plus loin, en explorant les conséquences que peuvent avoir toutes les positions et les opinions que l'on affiche en ligne. Par exemple, si l'on change d'idée, si l'on a donné une opinion sans vraiment connaître le sujet ou simplement pour dire comme un ami, c'est une trace qui peut nous suivre longtemps. Également, il pourrait être utile de sensibiliser les jeunes au fait que la somme des traces laissées en ligne n'est pas un reflet véritable de l'individu, qu'en fait, cela peut même être un miroir déformant.

En complément aux stratégies de prévention déjà mises en place ou suggérées dans les textes analysés, il serait aussi profitable de donner aux jeunes les informations et les outils nécessaires afin de développer un regard critique par rapport à la technique et aux médias socionumériques. Ceci permettrait de placer le phénomène de la cyberintimidation dans un contexte plus large et de remettre en perspective plusieurs idées reçues, notamment sur la neutralité de la technique.

#### 6.4 Difficultés de définition

On ne saurait conclure cette analyse sans parler des problèmes entourant la définition de la cyberintimidation. Déjà rapportée dans le cadre de notre revue de littérature, on constate que cette problématique se répercute également dans les discours institutionnels entourant la cyberintimidation que nous avons analysés.

La cyberintimidation, comme le trolling, fait partie d'un registre de phénomènes en ligne qui sont jugés indésirables. Toutefois, il semble y avoir, avec la cyberintimidation, quelque chose d'insaisissable qui fait en sorte qu'il est presque impossible de la définir. Il existe cependant certains lieux communs qui nous permettent d'exposer, en quelques phrases, la manière dont on envisage la cyberintimidation dans les discours institutionnels :

- la cyberintimidation est vue dans plusieurs sources comme un détournement d'objets techniques perçus comme neutres ou positifs;
- il s'agit, par exemple, de messages haineux envoyés à répétition, de photos intimes distribuées à de larges groupes ou publiquement, d'humiliation, ou de menaces;
- elle serait ainsi l'entière responsabilité des individus qui deviennent des agresseurs en ligne;
- les conséquences de la cyberintimidation sont souvent très graves pour les victimes;
- les agresseurs s'exposent à des accusations criminelles et à des conséquences sérieuses;
- il est difficile de prévenir ou de stopper la cyberintimidation à cause de certaines caractéristiques des objets techniques, comme l'anonymat, l'instantanéité, la diffusion rapide, la disponibilité;
- la prévention de la cyberintimidation passe donc par la sensibilisation des individus en vue d'adopter des comportements sécuritaires et empreints d'empathie, à réfléchir avant de publier des informations en ligne, à ne pas communiquer leur mot de passe ou informations personnelles et à développer une bonne confiance en soi;
- les personnes qui posent des gestes en lien avec la cyberintimidation commettent des crimes.

De plus, les textes analysés perçoivent souvent la cyberintimidation comme le pendant « en ligne » de l'intimidation traditionnelle. Cette idée sous-tend que le social peut tout simplement être transféré en ligne et que la technique est neutre. Bien que les sources reconnaissent quelques caractéristiques propres à l'intimidation en ligne (anonymat, désinhibition, vitesse de diffusion, etc.), la véritable nature des interactions sur les médias sociaux numériques, basées sur une rhétorique de transparence et des algorithmes favorisant la compétition et la logique néolibérale, n'est jamais abordée.

Sans poser de diagnostic, notre analyse nous mène toutefois à nous demander si la cyberintimidation n'est pas en fait un concept très large permettant de qualifier un grand nombre de comportements indésirables en ligne, qui comprend par exemple une certaine radicalisation des opinions due à des causes techniques, sociales et individuelles, évoquées plus haut.

Il s'agit évidemment d'un problème, puisque si l'on part de cette prémisse, la cyberintimidation peut être à la fois tout et rien. On ne peut toutefois pas nier la réelle détresse vécue par certaines personnes, dont plusieurs jeunes, qui vivent les répercussions de ce phénomène, parfois pendant plusieurs années. Comment alors agir pour prévenir réellement la cyberintimidation? Et, comment faire pour réellement éduquer et sensibiliser les jeunes afin qu'ils saisissent les véritables enjeux que posent les médias sociaux numériques et la dynamique hyperindividualiste dans laquelle ils évoluent?

Cette question mériterait certainement que l'on s'y attarde encore plusieurs années. L'analyse des discours institutionnels entourant la cyberintimidation ouvre donc la porte à une réflexion complète sur la manière dont on parle de la technique et des médias sociaux numériques aux jeunes.

## CONCLUSION

Ce mémoire s'est intéressé à l'analyse sociocommunicationnelle de la cyberintimidation. Phénomène lié d'une certaine façon à l'intimidation traditionnelle, mais totalement ancré dans sa dimension technique, il s'agissait d'un sujet intéressant à étudier, particulièrement afin de surmonter les approches individuelles traditionnellement employées.

De notre revue de littérature sur la cyberintimidation, nous avons identifié différents problèmes ou lacunes qui ont permis de définir la problématique de recherche. Il y avait d'abord un problème de définition, qui cause une certaine confusion parmi les chercheurs, puisque la terminologie de la cyberintimidation n'est pas clairement constituée. La cyberintimidation ferait ainsi partie d'un registre assez vaste qui inclut divers comportements en ligne identifiés comme étant indésirables. Les définitions recensées n'offrent pas non plus beaucoup d'information sur les facteurs spécifiques de la dimension technique du phénomène. Nous avons ensuite identifié une seconde lacune dans les recherches sur la cyberintimidation, soit le fait qu'elles soient toutes largement menées selon une perspective individuelle. Les stratégies de prévention et d'intervention sont alors proposées en phase avec cette vision. Nous avons également dégagé des recherches qu'il existe un problème de perception dans l'espace public, qui amène à considérer le phénomène de la cyberintimidation de manière disproportionnée. La lacune la plus importante qui nous est apparue est toutefois sans conteste celle du manque de recul critique par rapport au rôle de la technique dans la cyberintimidation.

C'est ainsi que nous avons défini nos objectifs de recherche :

1. Surmonter les insuffisances des approches traditionnelles et individuelles
2. Analyser la cyberintimidation selon une perspective critique
3. Comprendre le contexte technique de la cyberintimidation
4. Mieux comprendre notre rapport à l'autre dans ce contexte

La question à laquelle nous avons tenté de répondre, grâce au cadre théorique mis en place et à l'analyse de discours critique menée, était la suivante : quels sont les facteurs invoqués pour expliquer la cyberintimidation ?

Nous avons posé au départ trois hypothèses, qui ont été d'abord explorées sous le prisme théorique, puis par l'analyse de discours institutionnels sur la cyberintimidation.

D'abord, nous avons avancé que les facteurs invoqués pour expliquer la cyberintimidation se limitent aux dimensions individuelles. Par notre analyse, nous avons pu démontrer qu'en grande partie, les discours qui portent sur la cyberintimidation font reposer ce problème sur la responsabilité des individus, sans égards au contexte social, communicationnel et technique. Qui plus est, notre analyse nous mène à constater que le fardeau de la cyberintimidation, c'est-à-dire ceux qui portent l'odieux de se prêter à des comportements assimilés à de la cyberintimidation, revient exclusivement aux individus et non à la société ni aux outils techniques. Ces individus, qui sont bien souvent des jeunes, sont d'une part, poussés à se dire, à se montrer, à entrer en compétition dans un monde caractérisé par l'idéologie néolibérale qui prévaut et d'autre part, rendus hyperindividualistes, repliés vers eux-mêmes et incapable de débattre de manière constructive.

En deuxième lieu, nous avons posé comme hypothèse que la cyberintimidation a des racines sociales que l'on peut attribuer à plusieurs facteurs, comme le néolibéralisme

et la technique. Les théories que nous avons mobilisées nous ont fait relever que l'hyperindividualisation de la société favorise le développement de stratégies d'auto expression, faisant en sorte que les individus peuvent se dire et s'exprimer de toutes sortes de façons, ce qui peut les rendre vulnérables et parfois mener à des situations assimilables à de la cyberintimidation. Lorsque de telles situations arrivent, les solutions proposées font que seule la dimension individuelle de ce phénomène est abordée. La dimension technique n'est que peu, ou pas prise en compte dans les discours entourant la cyberintimidation. Pourtant, les outils techniques dans lesquels adviennent les situations de cyberintimidation sont loin d'être neutres. Nous avons pu démontrer par notre analyse que le fait d'ignorer ceci, ou même d'encenser les progrès techniques sans vision critique comme le font certains discours analysés, rend les stratégies de prévention et d'intervention quelque peu déconnectées de la réalité.

Finalement, nous avons supposé que cette situation contribue aux polysémies qui entourent la définition même de la cyberintimidation. À travers notre cadre théorique, nous avons vu que différents comportements, notamment ceux liés à l'auto expression, peuvent être assimilables à la cyberintimidation ou sont dans un registre de comportements similaires, ce qui fait en sorte que les discours définissent difficilement le phénomène. Notre analyse de discours a bien permis de confirmer ce problème de définition et de constater que la cyberintimidation est un terme assez large qui permet de qualifier un grand nombre de comportements et de propos. Toutefois, il ne nous a pas semblé possible de définir clairement ce registre à l'aide des informations dont nous disposions. Il s'agit certainement d'une avenue de recherche intéressante.

Si la conclusion de ce mémoire de recherche nous a menés à poser certains constats, elle nous pousse aussi à nous prononcer sur quelques avenues pour la recherche sur la cyberintimidation et les phénomènes connexes, ainsi qu'à formuler quelques propositions pour prévenir et agir contre la cyberintimidation.

Ainsi, nous constatons la nécessité d'aller au-delà des approches individuelles quand on s'intéresse à des phénomènes qui ont une forte dimension technique. Lorsque les dimensions sociales et techniques sont évacuées ou seulement partiellement prises en compte, on ne peut avoir un portrait complet de la situation.

Il nous paraît aussi important de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la technique, et ce, dès un jeune âge. L'apparence de jovialisme des gouvernements et du milieu de l'éducation entourant les progrès techniques ne contribue pas à développer un regard critique sur la technique et les médias socionumériques, qui prennent beaucoup de place dans la vie des jeunes. Le développement d'une pensée critique en lien avec les objets techniques mériterait certainement d'être un enjeu majeur dans l'éducation des jeunes.

Dans cet ordre d'idées, il semble aussi pertinent de sensibiliser les jeunes aux effets du néolibéralisme dans nos vies. Cela permettrait de faire valoir l'importance et la richesse du débat et du politique, notamment afin de s'émanciper. Si l'hyperindividualisme nous enferme dans un monde où l'on ne vit que pour soi-même, le collectif devrait être revalorisé afin de réévaluer l'importance de notre rapport à l'autre et au « nous ».

Finalement, cette vision critique de la technique et des médias socionumériques devrait servir à questionner les grandes compagnies qui possèdent ces plateformes et à demander une forme de régulation. La responsabilité de la cyberintimidation ne peut revenir qu'aux individus.

## BIBLIOGRAPHIE

Aboujaoude, E., Savage, M.W., Starcevic, V. et Salame, W.O. (2015). Cyberbullying: Review of an Old Problem Gone Viral, *Journal of Adolescent Health*, 57(1), 10-18.

Aoyama, I. et Talbert, T. L. (2010). Cyberbullying Internationally Increasing: New Challenges in the Technology Generation. Dans R. Zheng, J. Burrow-Sanchez, et C. Drew (éd.). *Adolescent Online Social Communication and Behavior: Relationship Formation on the Internet* (p. 183-201). Hershey: Information Science Reference.

Bartlett, G. (2015, 2 décembre). 'Ugliest girls' poll: Student's response to cyberbullying goes viral, CBC, récupéré le 2 décembre 2015 de <http://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/lynelle-cantwell-ugliest-girl-facebook-1.3347311>.

Bauman, S. (2013). Cyberbullying: What Does Research Tell Us?, *Theory Into Practice*, 53(4), 249-256.

Bauman, S. et Yoon, J. (2014). This issue : Theories of Bullying and Cyberbullying, *Theory Into Practice*, 53(4), 253-256.

Beran, T.N., Rinaldi, C., Bickham, D.S. et Rich, M.(2012). Evidence for the need to support adolescents dealing with harassment and cyber-harassment: Prevalence, progression, and impact, *School Psychology International*, 33 (5), 562–576.

Björkqvist, K., Ekman, K., Lagerspetz, K. (1982). Bullies and victims: Their ego picture, ideal ego picture and normative ego picture. *Scandinavian Journal of Psychology*, 23(1), 307-313.

boyd, D. (2014). *It's Complicated: The Social Lives of Networked Teens*, New Haven, Yale University Press.

boyd, d. (2010). Social Network Sites as Networked Publics: Affordances, Dynamics, and Implications. Dans Z. Papacharissi,(éd.) *Networked Self: Identity, Community, and Culture on Social Network Sites*, p. 39-58.

Bucher, T. (2012). Want to be on the top? Algorithmic power and the threat of visibility on Facebook, *new media & society*, 14(7), 1165-1180.

Cassidy, W., Faucher, C et Jackson, M. (2013). Cyberbullying among youth: A comprehensive review of current international research and its implications and application to policy and practice, *School Psychology International*, 34(6), 575–612.

Chadwick, S. (2014). Impacts of Cyberbullying, Building Social and Emotional Resilience in Schools, SpringerBriefs in Education, 89 p.

Comby, J. (2014). L'individualisation des problèmes collectifs : une dépolitisation politiquement située. *Savoir/Agir*, 28(2), 45-50.

Dardot, P. et Laval, C. (2009). La nouvelle raison du monde: essai sur la société néolibérale, La Découverte, Paris.

Dean, J. (2002). *Publicity's Secret: How Technoculture Capitalizes on Democracy*, Cornell University Press, Ithaca.

Dean, J. (2009). *Democracy and other neoliberal fantasies : communicative capitalism & left politics*, Duke University Press, Durham.

Deschamps, R, McNutt, K. « Cyberbullying: What's the problem? ». *Canadian Public Administration*. 59(1), 45-71.

Denham, M et Turpel-Lafond, M-E. (2015). *Cyberbullying : Empowering children and youth to be safe online and responsible digital citizens*, Office of the Information and Privacy Commissioner for British-Columbia.

Dooley, J.J., Pyzalski, J. et Cross, D. (2009). Cyberbullying Versus Face-to-face Bullying: A Theoretical and Conceptual Review, *Journal of Psychology*, 217(4), 12-188.

Fairclough, N. (2003), *Analyzing discourse: Textual analysis for social research*. London: Routledge.

Fairclough, N. (2010). *Critical Discourse Analysis*, Taylor and Francis, ProQuest <http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=1397484>.

Foley, M. (2016, 16 mai). Cyberbullying is a serious health problem, says report, but these 5 organizations hope to stop online harassment in its tracks. Récupéré le 7 juin 2016 de <http://www.bustle.com/articles/161064-cyberbullying-is-a-serious-public-health-problem-says-report-but-these-5-organizations-hope-to-stop>.

Foody, M., Samara, M. et Carlbring, P. (2015). A review of cyberbullying and suggestions for online psychological therapy, *Internet interventions*, 2(3), 235-242.

Gershon, I. (2011). Un-Friend My Heart: Facebook, Promiscuity, and Heartbreak in a Neoliberal Age, *Anthropological Quarterly* 84(4), 967-896.

Heidegger, Martin ([1958] 2004). *Essais et conférence*, Paris, Gallimard, p.9-48.

James, I. (2010). « Bernard Stiegler and the Time of Technics », *Cultural Politics*, 6(2), 207-227.

Kane, O. Et George, E. (dir.). (2012, mai). 80e congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). Actes du colloque, Montréal, Canada, 7 au 11 mai 2012. Montréal: GRICIS.

Knight, R. (2016, 7 juin). Technology advancement and the rise of the cyber bully, *examiner.com*. Récupérée le 8 juin 2016 de <http://www.examiner.com/article/technological-advancement-and-the-dawn-of-the-cyber-bully>.

Lenhart, A. (2015). *Teens, social media and technology overview 2015: Smartphones facilitate shifts in communication landscapes for teens*, Pew Research Center.

Lipovetsky, G (1983), *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Paris : Gallimard.

Ménard, M. Et Mondoux, A. (2018). Big Data, Médiation symbolique et accélération sociale. Dans Aubert, N. *@ la recherche du temps. Individus hyperconnectés, société accélérée : tensions et transformations (p.217-236)*. Toulouse: ERES.

Miller, V. (2012). A Crisis of Presence: On-line Culture and Being in the World, *Space and Polity*, 16(3), p.265-285.

Mondoux, A (2009, juin). Mon Big Brother à moi, Communication présentée lors du 15e Colloque du CREIS (Centre de coordination pour la recherche et l'enseignement en informatique et société), récupéré de <http://andremondoux.com/>.

Mondoux, A. (2011). « Identité numérique et surveillance », *Les cahiers du numérique*, 7(1), Paris, Levoisier, p.49-59.

Mondoux, A. (2012). « Technique et individuation : la part du social », Montréal : *Cahiers du Gerse*, PUQ, p.36-57.

- Mondoux, A. (2012). « À propos du social dans les médias sociaux », *Terminal* [En ligne], 111. p.62-79. URL : <http://journals.openedition.org/terminal/977> ; DOI : 10.4000/terminal.977
- Mosco, V. (2005). *The Digital Sublime*, Cambridge, MIT Press.
- Mouffe, C. (2002). La « fin du politique » et le défi du populisme de droite, *La Découverte*, 2(20), p.178-194.
- Mouffe, C. (2005). *On the political*, Routledge, Londres.
- Myers, T. (2003). *Slavoj Žižek*, Routledge, New York.
- Nilan, P., Burgess, H., Threadgold, S., et Alexander, W. (2015). Youth, Social Media, and Cyberbullying Among Australian Youth: "Sick Friends". *Social Media + Society*, 1(2), 1-12.
- Oblinger, D. (2012). *Game changers: Education and Information Technologies*. Educause. Récupéré de <http://www.educause.edu/research-publications/books/game-changers-education-and-information-technologies>.
- Olweus, D. (1994). Bullying at School : Basic Facts and Effects of a School Based Intervention Program. *Journal of child psychology and psychiatry and allied disciplines*, 35(7), 1171-1190.
- Patchin, J.W. et Hinduja, S. (2006). Bullies Move Beyond the Schoolyard: A Preliminary Look at Cyberbullying, *Youth Violence and Juvenile Justice* 4(2), 148-169.
- Petitclerc, A. (2009). Introduction aux notions de contexte et d'acteurs sociaux en Critical Discourse Analysis, *Semen* (27) <http://semen.revues.org/8540>.
- Philips, W. (2012). Interview With a Troll, Billions and billions, récupéré le 5 mars 2016 de <https://billions-and-billions.com/2012/05/28/interview-with-a-troll/>.
- Rosa, H. (2003). Social Acceleration: Ethical and Political Consequences of a Desynchronized High-Speed Society, *Constellations*, 10(1), 3-33.
- Sabella, R. A., Patchin, J. W., et Hinduja, S. (2013). Cyberbullying myths and realities, *Computers in Human Behavior*, 29(6), 2703-2711.
- Slonje, R., & Smith, P. K. (2008). Cyberbullying: Another main type of bullying? *Scandinavian Journal of Psychology*, 49, 147-154.

Stiegler, B. (1994). *La technique et le temps*, Galilée, Paris.

Tokunaga, R.S. (2010). Following you home from school: A critical review and synthesis of research on cyberbullying victimization, *Computers in Human Behavior*, 26(3), 277-287.

Van Dijck, J. (2013). *The culture of connectivity: a critical history of social media*, Oxford University Press, New York.

Van Dijck, T.A. (2001). Critical Discourse Analysis. Dans D.Schiffrin, D. Tannen et H.E. Hamilton, *The Handbook of Discourse Analysis*, Blackwell Publishers.

Winton, S et Tuters, S. (2015). Constructing Bullying in Ontario, Canada: A Critical Policy Analysis, *Education Studies*, 41(1-2), 122-142.

Ybarra, M. L. et Mitchell, J.K. (2008). How risky are social network sites? A comparison of places where youth sexual solicitation and harassment occurs, *Pediatrics*, 121, 350-357.